

Accidents de la route

45 morts et 1558 blessés en une semaine

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7332 - MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

PLF 2026

**Des députés saluent
les mesures d'appui
à l'investissement**

P04

Blanchiment d'argent et lutte antiterrorisme

**Durcissement des sanctions
dans le PLF 2026**



Lire en page 03

P07

ORAN

**Forêt récréative «El Menzah» de Canastel
Présentation du plan d'aménagement avec
respect du caractère esthétique**

Ain El Turck

La guerre aux extensions illégales se poursuit

Oued Tlélat et Aïn Kerma

Distribution prochaine de plus de 640 LPL



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Révision périodique des listes électorales

Des commissions de travail dépêchées dans plusieurs wilayas

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a dépêché des commissions de travail dans plusieurs wilayas, afin d'assurer un suivi direct du déroulement de la révision périodique des listes électorales pour l'année 2025, a indiqué, lundi, un communiqué de l'Autorité. Lors de ces visites, ces commissions s'enquerront "des conditions de déroulement de la révision périodique des listes électorales et du respect des orientations données en vue de garantir le bon fonctionnement de l'opération", précise la même source. Ces visites interviennent dans le cadre de "la volonté du suivi direct du processus de révision des listes élec-

torales à travers les wilayas du pays, et de la garantie de l'application stricte des instructions réglementaires afin d'assurer le déroulement régulier du travail au niveau local". Dans ce cadre, des commissions ont été dépêchées dans plusieurs délégations des wilayas de Blida, Médéa et Boumerdès, souligne le communiqué. Une visite a également été programmée à l'Université de Boumerdès pour prendre connaissance de "la campagne de sensibilisation organisée par les organisations estudiantines au profit des étudiants, afin de les inciter à s'inscrire sur les listes électorales et à s'impliquer dans l'acte électoral", selon le communiqué.

En partenariat avec l'UNICEF

Formation au profit des formateurs de plusieurs centres de la Solidarité nationale



Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, organise, depuis lundi, des sessions de formation au profit des formateurs de plusieurs centres relevant du secteur, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), a indiqué lundi un communiqué du ministère. En concrétisation de la vision du ministère visant à promouvoir la performance pédagogique et éducative des établissements spécialisés d'éducation et d'enseignement, et à renforcer les capacités des ressources humaines en matière de prise en charge des enfants à besoins spécifiques, et dans le cadre du plan d'action du ministère en collaboration avec

l'UNICEF pour l'année 2025, des sessions de formation sont organisées au profit des éducateurs spécialisés relevant des centres psychopédagogiques, aux formateurs des centres nationaux de formation spécialisée placés sous la tutelle du secteur, ainsi qu'aux inspecteurs de l'enseignement et de l'éducation spécialisés, a précisé la même source. Ces sessions tendent à "renforcer les compétences des acteurs pédagogiques, des formateurs et inspecteurs du secteur de la solidarité nationale", à travers "l'acquisition de nouvelles compétences dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes éducatifs destinés aux enfants souffrant de handicap mental", selon la même source.

Bourse d'Alger

Amel Selmoun nommée directrice générale

La Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV) a annoncé, lundi dans un communiqué, la nomination de Mme Amel Selmoun au poste de directrice générale de cette institution financière. Selon le document, l'installation de Mme Selmoun a eu lieu dimanche par le Conseil d'administration de la SGBV (Bourse d'Alger). Cette nomination s'inscrit dans le cadre de la dynamique

de modernisation et de développement engagée par la Société, visant à renforcer l'efficacité et l'attractivité du marché boursier national. Membre du conseil d'administration depuis 2023, Mme Selmoun représentait alors la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), actionnaire de la SGBV. Diplômée de l'Ecole supérieure de banque, Mme Selmoun cumule une longue expé-

Le DG de l'AAPI reçoit l'ambassadeur d'Egypte

Les moyens de renforcer la coopération économique au menu



Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte, Abdellatif El-layeh, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'investissement, a indiqué un communiqué de l'AAPI. Cette rencontre, tenue au siège de l'AAPI en présence de ses cadres, a permis aux deux parties d'examiner les possibilités de développement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'investissement et d'évoquer les préparatifs en prévision de la tenue de rencontres d'affaires et de forums éco-

nomiques conjoints visant à renforcer les partenariats entre les entreprises algériennes et égyptiennes, précise le communiqué. Au cours de la rencontre, les deux parties ont mis en avant "les grandes opportunités de coopération et de partenariat disponibles, grâce aux potentialités et aux atouts économiques dont disposent l'Algérie et l'Egypte dans divers secteurs", ajoute la même source. A cette occasion, l'ambassadeur égyptien a fait part de "l'intérêt croissant porté par les entreprises égyptiennes à l'investissement en Algérie", saluant "le climat des affaires attractif et les profondes réformes caractérisant l'environnement de l'investissement en Algérie".

Youcef Aouchiche

«Le FFS participera aux Législatives 2026»

Le Premier secrétaire national du FFS, Youcef Aouchiche, affirme, lundi à Alger, que son parti participera aux prochaines élections législatives avec un programme clair et cohérent. Le Conseil a décidé la participation du FFS aux prochaines législatives, partant de sa «conviction de l'importance de l'action politique noble», souligne Aouchiche lors d'une conférence de presse animée au siège du parti, consacrée à la lecture de la résolution politique de son Conseil national qui a tenu sa session ordinaire vendredi dernier. Aouchiche précise que la direc-

tion nationale a instruit d'élaborer un programme «clair et cohérent, et une stratégie de travail réaliste, fondée sur un esprit de combativité, l'unité, l'ouverture sur la société et la fidélité aux valeurs fondatrices du parti». En prévision de cette échéance électorale, le Front des forces socialistes engagera la préparation politique, organisationnelle et logistique «permettant d'aborder ces législatives dans les meilleures conditions possibles», a ajoute Aouchiche qui appelle les électeurs à «une participation massive» à cette opération.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Síteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Blanchiment d'argent et lutte antiterrorisme

Durcissement des sanctions dans le PLF 2026

Par Nadira FOUDAD

Les débats autour du projet de loi de Finances 2026 se sont poursuivis tard dans la soirée du lundi dernier et hier mardi avant de se clôturer par l'intervention des chefs de groupes parlementaires, puis les réponses du ministre des Finances Abdelkrim Bouzred sur les interrogations soulevées pendant ces trois journées marathoniennes avant l'adoption dudit projet de loi. Ce document qui est la feuille de route pour l'exercice de 2026 vise le renforcement des recettes étatiques par l'adaptation du cadre juridique aux réalités économiques contemporaines dont la numérisation, la lutte contre la fraude, le développement durable, la transition énergétique, et enfin l'équité entre contribuables. Parmi ces amendements selon la commission des Finances et du budget. Par ailleurs, la commission a introduit 05 nouveaux articles, en sus de rectifications linguistiques visant à consacrer des termes juridiques précis dans 32 articles. De surcroît, elle a proposé la suppression de l'article 157 du projet de loi, qui autorisait la mise à la consommation, sous leur état neuf, de véhicules de transport de personnes et de marchandises, ainsi que de véhicules à usage spécial et des matériels de construction, de travaux publics et d'hydraulique. Parmi d'autres amendements, il s'agit des articles

121,117, 89, 63, 523 entre autres. Ces amendements visent à l'élargissement des exonérations douanières et fiscales octroyées aux moutons importés aux fins d'abattage, à l'occasion des fêtes de l'Aïd El-Adha 2025 et 2026, pour englober aussi le cheptel bovin vivant, dans le but de soutenir la stabilité des prix et protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Cette option est brandie tel un leitmotiv par ladite commission comme pour mieux illustrer le pourquoi de ces amendements apportés et qui ont soulevé la désapprobation des plus récalcitrants parmi les députés de l'APN. Les députés ont de leurs côtés axé leurs interventions sur la complexité des chiffres exhibés par le premier argentier du pays, et qu'ils jugent "astronomiques" contenus dans ce document surtout le controversé article 35 relatif aux libertés individuelles selon les dispositions de la constitution de 2020. Les élus ont focalisé sur les préoccupations de l'heure, et qui restent en deçà des attentes et partant des préoccupations des différents secteurs caractérisés selon eux par des dysfonctionnements en dépit des budgets colossaux octroyés à d'autres secteurs. Les interrogations ont notamment été orientées sur les grands projets, la production nationale grâce à une vision futuriste" ce n'est pas logique" ne cessent de crier les intervenants dans leurs interventions,

soit au total 285 interventions des élus sur le projet LF 2026. Le président de la commission des Finances avait annoncé les amendements apportés au projet et qui se résument en l'introduction de plusieurs amendements au projet en débats selon le rapport préliminaire de la commission des Finances. Il s'agit entre autres du renforcement des mécanismes de durcissement des sanctions contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent. Les travaux de la plénière d'hiver avant l'adoption du projet LF 2026 ont été dirigés par le vice-président de l'assemblée, Med Anouar Bouchouit, et se sont poursuivis dans un hémicycle quasi vide en présence du ministre des Finances, du staff gouvernemental et de la ministre chargée des relations avec le Parlement. Le projet de loi de finances 2026 vise à élargir l'autorisation d'importation des véhicules neufs destinés au transport de personnes (bus, minibus...etc), de marchandises (camions, engins...), aux travaux publics (pelles, bulldozers, engins de chantier), et à l'hydraulique (engins utilisés pour la gestion de l'eau, barrages, canalisations). Rappelons que la loi de Finances de 2025 prévoyait une hausse de 3,5% des recettes budgétaires en 2025, ce qui devrait atteindre 8.523,06 milliards DA, alors que les dépenses budgétaires devront augmenter de 9,9% à 16.794,61 milliards DA.

Crimes environnementaux du colonialisme français en Algérie

Une commission nationale chargée de la documentation installée

Une commission nationale multisectorielle chargée de la documentation des crimes environnementaux commis par le colonialisme français en Algérie ainsi que de leurs conséquences notamment dans les zones affectées par la politique de la terre brûlée et les activités destructrices de la nature, a été installée, lundi à Alger. La cérémonie d'installation tenue au siège du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, a été présidée par la ministre du secteur, Kaouter Krikou et le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, en présence du conseiller du président de la République chargé de l'énergie, des mines et de l'environnement, Amine Mazouzi. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet "Mémoire environnementale coloniale", conformément aux recommandations issues du Colloque national organisé le 3 novembre à Alger et placé sous le thème "les séquelles environnementales du colonialisme en Afrique: vérités historiques et séquelles écologiques - le cas de l'Algérie". La commission, coprésidée par le Centre national d'études et de recherche sur la Résistance populaire, le Mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954 (CNERMN54), relevant du ministère des Moudjahidine, et par l'Observatoire national de l'environnement et

du développement durable (ONEDD), relevant du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, regroupe des représentants de plusieurs secteurs concernés, tels que la Défense nationale, l'Intérieur et les Collectivités locales, les Transports, l'Agriculture, le Développement rural et la Pêche, l'Hydraulique, l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, ainsi que la Santé. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Krikou a qualifié ce projet de "pierre angulaire dans le processus de consolidation du concept de la mémoire environnementale, étant un axe central de la mémoire nationale", soulignant l'importance de "recenser et documenter l'ensemble des zones affectées par les ravages du colonialisme en Algérie et en Afrique, ainsi que les impacts environnementaux et humains encore visibles à ce jour". Après avoir salué le grand intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à la question de la Mémoire, la ministre a précisé que cette cérémonie, coïncidant avec la Journée internationale pour la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit armé, célébrée le 6 novembre de chaque année, constitue l'occasion de réaffirmer que l'environnement "n'est pas un champ de bataille" mais bien "un espace commun à la vie, à la sécurité et à la stabilité des peuples".

Pour sa part, M. Tacherift a estimé que l'Algérie aspire à jouer "un rôle de premier plan" au niveau africain dans la documentation et la collecte des informations relatives aux séquelles de "la destruction systématique subi par l'homme et la nature", précisant que ces efforts visent à "restaurer la conscience collective autour de cette période sombre de l'histoire de la nation algérienne". Dans ce sillage, le ministre a affirmé que le projet de mémoire environnementale coloniale représente "une étape qualitative dans le processus d'élargissement du concept de la Mémoire nationale à travers une approche mettant en lumière la dimension humaine et écologique des crimes du colonialisme français". "Le rétablissement de cette conscience historique constitue un devoir national et un droit pour les générations futures pour qu'elles puissent connaître l'ampleur des séquelles encore visibles à ce jour", a-t-il dit. Il a relevé que cette action conjointe entre les secteurs des Moudjahidine et de l'Environnement "renforce la complémentarité institutionnelle dans la préservation de la Mémoire nationale inclusive et traduit la volonté de l'Etat algérien de documenter toutes les dimensions historiques, humaines et environnementales des crimes coloniaux, consacrant ainsi la justice historique et environnementale à l'échelle nationale et africaine".

Missions d'inspection inopinées menées dans plusieurs wilayas

Lacunes, dysfonctionnements et recommandations



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé une réunion de travail consacrée à l'examen des rapports des missions d'inspection inopinées menées dans plusieurs wilayas, dans le cadre du suivi de la gestion des affaires locales, a rapporté lundi un communiqué du ministère. M. Sayoud s'est réuni avec l'inspecteur général du ministère et les inspecteurs centraux, en présence des cadres centraux, afin d'"examiner en détail les rapports des missions d'inspection inopinées menées, le mois dernier, dans plusieurs wilayas du pays", précise la même source. Au cours de la réunion, "les rapports des opérations d'inspection menées dans chaque wilaya ont été présentés, étayés de données statistiques et de supports visuels, détaillant les lacunes et les dysfonctionnements constatés et les recommandations formulées pour y remédier". Ces inspections ont porté sur "les conditions de scolarisation, l'hygiène publique, l'aménagement urbain, les services publics, notamment le fonctionnement des services de l'état civil et des structures de santé de proximité, ainsi que les mesures préventives contre les risques d'intempéries", ajoute le communiqué. Après avoir pris connaissance du contenu des rapports, M. Sayoud a donné des instructions visant à "renforcer la présence sur le terrain au niveau local, à travers l'intensification et la généralisation des inspections dans toutes les wilayas du pays et couvrant tous les aspects de la gestion locale, et ce, de manière continue, loin des visites ponctuelles", insistant sur la nécessité de "définir clairement les responsabilités et les manquements dans les rapports établis". Il a également appelé à "adopter, lors des opérations d'inspection, une approche d'écoute des acteurs locaux (cadres, élus et représentants de la société civile), en vue d'établir un diagnostic minutieux des dysfonctionnements et de suivre une méthode axée sur l'orientation et l'accompagnement des autorités locales pour la prise en charge des insuffisances enregistrées". M. Sayoud a en outre ordonné d'activer le travail des inspections locales et d'intensifier le suivi sur le terrain par les chefs de daïra, insistant sur "la nécessité de communiquer aux walis les rapports finaux, accompagnés de notes stipulant l'impératif de les examiner au niveau du conseil de wilaya et d'œuvrer à lever les réserves et à remédier aux dysfonctionnements relevés, dans un délai maximal de 60 jours", poursuit la même source. Lors de la réunion, le ministre a appelé à "prendre en charge de toute urgence les insuffisances en matière de chauffage dans les écoles et de transport scolaire, en mettant à profit la période des vacances hivernales pour achever les travaux de maintenance nécessaires dans les établissements concernés". Les orientations ont également porté sur la nécessité d'inclure le contrôle des plans locaux d'organisation des secours, en veillant à actualiser leurs normes, notamment en ce qui concerne les risques d'intempéries, selon la même source.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Crimes environnementaux français dévoilés

L'Algérie vient de créer une commission nationale multisectorielle pour documenter les crimes environnementaux du colonialisme français et leurs conséquences durables. Présidée par la ministre de l'Environnement Kaouter Krikou et le ministre des Moudjahidine Tacherift, elle s'inscrit dans le projet « Mémoire environnementale coloniale », lancé après le colloque national du 3 novembre. L'objectif est de recenser les zones touchées par la terre brûlée, l'exploitation des sols, forêts et eaux, ainsi que les monocultures imposées par les colons. Kaouter Krikou a qualifié cette initiative de « pierre angulaire de la mémoire environnementale », rappelant que l'environnement est un « espace commun à la vie, à la sécurité et à la stabilité des peuples ». Les travaux de la commission s'appuieront sur des méthodes scientifiques rigoureuses pour créer une base de données précise sur les préjudices humains et écologiques, selon Karim Arab, directeur de l'ONEDD, et Hocine Abdessatar, directeur du CNERMN54. Un guide scientifique, intitulé Chahed (Témoin oculaire), sera également publié pour centraliser témoignages, recherches et analyses sur ces crimes environnementaux. L'importance de cette démarche se reflète dans les recherches historiques récentes. Reporterre rappelle que la colonisation française en Algérie n'a pas seulement spolié les terres et massacré les populations : elle a aussi détruit des écosystèmes entiers. Entre 1830 et 1917, plus de 1,2 million d'hectares ont été transférés aux colons, bouleversant l'agriculture locale et les pratiques collectives de gestion des ressources, selon Reporterre en mars 2025. Antonin Plarier, historien, explique que « c'était une pratique d'expropriation sans explication, sans excuse et avec une grande brutalité. Pour les Algériens, c'est un monde qui s'effondre littéralement ». Déforestation, introduction de monocultures, plantations massives d'eucalyptus, chasses coloniales et accaparement des eaux ont provoqué des déséquilibres environnementaux majeurs, parfois encore visibles aujourd'hui. Hélène Blais, spécialiste de l'histoire environnementale, souligne que « l'État colonial a favorisé l'érosion des sols et l'extinction d'espèces locales », tandis qu'Alain Ruscio rappelle que « la totalité de l'écosystème algérien a été affectée par la colonisation ». La démarche ouvre ainsi un nouveau chapitre dans l'étude des colonisations, où la mémoire environnementale rejoint la mémoire historique.

Soutien à l'exportation

Les opérateurs économiques invités à déposer leurs dossiers de remboursement

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a invité, lundi dans un communiqué, les opérateurs économiques actifs dans le domaine de l'exportation à déposer leurs dossiers de remboursement au titre de 2025 via la plateforme numérique de gestion du compte du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE), précisant qu'ils ont jusqu'au 1er décembre prochain pour le faire. Dans son communiqué, le ministère a invité "l'ensemble des opérateurs économiques à déposer leurs dossiers traités et acceptés via la plateforme numérique de gestion du FSPE (<https://fspe.commerce.gov.dz/>), et à procéder à la correction et à la levée des réserves enregistrées pour les dossiers classés dans la rubrique « En attente de correction », pour permettre la finalisation de l'étude de leurs dossiers dans les plus brefs délais. Le ministère a fixé au 1er décembre 2025, le dernier délai pour le dépôt des dossiers via la plateforme numérique, afin de permettre à ses services de finaliser l'étude des dossiers et de rembourser les opérateurs économiques actifs dans le domaine de l'exportation dans les délais légaux, précise le communiqué.

Projet de loi de finances 2026

Une multitude de mesures de soutien à l'investissement et aux entreprises

Le projet de loi de finances 2026, présenté dimanche par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred devant l'Assemblée populaire nationale (APN), propose une série de mesures visant à soutenir l'investissement et à dynamiser l'activité économique, notamment par la simplification des procédures fiscales, l'encouragement des start-up, et le soutien aux exportateurs. Dans ce contexte, le projet de loi prévoit notamment de porter à deux ans, au lieu d'un an, la durée d'exonération fiscale accordée aux start-ups lors du renouvellement de leur label, et de reconduire les avantages fiscaux accordés aux incubateurs d'entreprises lors de chaque renouvellement de leur label. Cette mesure vise à introduire des modifications profondes dans le régime fiscal applicable aux organismes d'accompagnement détenteurs du label "incubateur". L'exonération d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés est ainsi renouvelable à chaque renouvellement du label. Cette mesure répond à deux enjeux majeurs de l'écosystème entrepreneurial : garantir la pérennité des organismes d'accompagnement et assurer la qualité de leurs services. Par ailleurs, afin d'encourager les entreprises et les exportateurs à participer à des événements économiques internationaux spécialisés, le projet de loi propose une prise en charge intégrale, et non partielle (entre 50 et 80%), de leurs frais de participation par le biais du Fonds spécial de promotion des exportations. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du renforcement des dispositifs d'incitation et de soutien offerts par l'Etat aux exportateurs, en vue de promouvoir les produits algériens et augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures. Le projet de loi de finances 2026 comprend également des dispositions douanières relatives à la micro-importation, permettant aux personnes exerçant cette activité de bénéficier de statut de l'auto-entrepreneurs. Ainsi, les importations réalisées dans ce cadre sont soumises à un taux de droit de douane réduit de 5 % et sont exonérées de TVA, de droits de douane et autres taxes et redevances applicables à l'importation. De plus, le dédouanement est effectué au moyen d'une déclaration simplifiée auprès des douanes. Les contribuables exerçant une activité de micro-importation sont soumis à un taux d'imposition forfaitaire unique de 0,5 % par transaction d'importation. Ce taux est calculé sur la valeur en douane, majorée des droits de douane et d'une marge forfaitaire de 30 %. Le projet de loi prévoit également des incitations pour les entreprises souhaitant investir dans le développement de l'hydrogène vert, les projets de boisement et de reboisement, ainsi que les projets de production et de valorisation des énergies renouvelables. Ces dépenses sont déductibles du bénéfice imposable, à condition que le montant total de cette déduction n'excède pas 5 %. Par cette mesure, l'Etat vise plusieurs objectifs, notamment l'accélération de la transition énergétique, la création de richesse et d'emplois durables, ainsi que l'augmentation des exportations d'énergie propre. Le projet prévoit également un allègement fiscal sur les intrants destinés à la fabrication des panneaux solaires photovoltaïques, en soumettant les opérations d'importation des matériaux utilisés dans cette activité au taux réduit des droits de douane de 5 %, dans le but de renforcer la structuration du tissu industriel national et de le rendre capable de répondre à la demande locale croissante, tout en soutenant les projets ambitieux que l'Algérie envisage de réaliser dans le domaine des énergies renouvelables. Parmi ces mesures, une exonération des droits de douane, des électrolyseurs destinés à la production d'hydrogène, selon le PLF 2026. Dans le but d'encourager les activités de la pêche maritime et de l'aquaculture, le projet de loi propose l'exonération des droits de douane et l'application d'un taux de 9 % pour la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les opérations d'importation des matières premières entrant dans la production d'aliments destinés à l'aquaculture. En outre, l'âge autorisé des navires d'occasion de grande pêche pouvant être dédouanés pour mise à la consommation a été portée de cinq à quinze ans. Bénéficieront aussi de l'exonération des droits de douane et de l'application du taux réduit de 9 % de TVA les opérations d'importation des matières premières entrant dans la production d'aliments destinés à l'élevage des espèces aquatiques d'élevage. Les produits locaux issus de la fabrication de ces aliments seront soumis au même taux.

PLF 2026

Des députés saluent les mesures d'appui à l'investissement

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont salué, lundi, les mesures d'appui à l'investissement et les dispositions visant à consacrer le caractère social de l'Etat, prévues dans le projet de loi de finances (PLF) 2026, se disant satisfaits des indicateurs économiques positifs contenus dans le texte. Cela a été exprimé lors d'une séance plénière à l'APN, présidée par Ibrahim Fakhour, vice-président de l'assemblée, consacrée au débat du PLF 2026 présenté, dimanche, par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, en présence de membres du gouvernement. Dans ce cadre, le député Rabah Daimellah (Mouvement EI-Bina) s'est félicité des dispositions relatives à la protection du pouvoir d'achat et à la stimulation de l'investissement, notamment à travers la non approbation de nouvelles augmentations fiscales, appelant à renforcer le rôle des petites entreprises et des start-up dans l'économie nationale. Pour sa part, le député Mehdi Kouira (Rassemblement National Démocratique-RND) a mis l'accent sur l'importance de la non introduction d'augmentations fiscales dans le projet, considérant que cela témoigne de l'engagement de l'Etat à encourager l'investissement et à protéger le pouvoir d'achat des citoyens, insistant sur la nécessité d'orienter les investissements vers les secteurs productifs tels que l'agriculture, les industries manufacturières et les énergies renouvelables. De son côté, Mokhtar Bousbia (indépendants) a salué l'amélioration des indicateurs économiques dans le PLF 2026, particulièrement pour ce qui est du taux de croissance, de la baisse de l'inflation, et de la préservation du pouvoir d'achat, appelant au développement du réseau routier dans les wilayas du Sud pour accompagner la dynamique croissante de l'investissement. Le député Zouahra Kamel (parti du Front de Libération Nationale, FLN) a insisté sur la levée du gel des projets publics vitaux, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des transports, saluant l'augmentation de la valeur de l'allocation chômage et proposant d'étendre l'âge d'éligibilité à cette allocation jusqu'à cinquante (50) ans. De son côté, la députée Farida Ghamra (Mouvement de la société pour la paix-MSP), a salué les décisions relatives à l'augmentation des salaires, à l'importation d'autobus et au développement de la finance islamique, soulignant la nécessité de lutter contre la bureaucratie qui entrave la réalisation des projets de développement. Le député Ali Mouilhi (Front de la justice et du développement-FJD) a appelé à la levée du gel des projets vitaux et à la révision des conditions d'éligibilité pour l'accès au logement public locatif, notamment dans les wilayas frontalières de l'Est du pays. Le député Fateh Brikat (Front El Moustakbal) a estimé que le projet de loi établit un équilibre entre les ambitions du développement et les capacités de mise en œuvre, saluant les réformes économiques et sociales initiées par l'Etat, et qui se poursuivront à travers le PLF 2026. Les intervenants ont également émis plusieurs observations et propositions, telles que la facilitation de l'exportation de l'excédent de la production agricole et l'encouragement des industries de transformation, tout en appelant à la réalisation de structures publiques dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique, de la culture et des sports, à même de refléter les orientations du PLF vers le renforcement d'un développement global et équilibré.

Campagne «Novembre Bleu»
dédiée au dépistage du cancer de la prostate

Le ministre de la Santé donne le coup d'envoi

Le ministre de la Santé, Moha med Seddik Ait Messaoudene, a procédé, lundi à Blida, au lancement officiel de la campagne "Novembre Bleu" dédiée au dépistage précoce du cancer de la prostate, dans le cadre des efforts nationaux visant à promouvoir la culture de prévention et du dépistage précoce du cancer. Le ministre a donné, depuis le Centre anti-cancer (CAC) de Blida, le signal de départ de la caravane nationale de sensibilisation et d'information sur le dépistage du cancer de la prostate, organisée en coordination avec la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer. Cette caravane sillonnera les wilayas de Boumerdes, Aïn Defla, Tissemsilt, Médéa, Djelfa, Alger, Tipasa et Blida. A cette occasion, le ministre a souligné que cette campagne nationale s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour renforcer la prise de

conscience sanitaire des hommes et les encourager à effectuer régulièrement des examens de dépistage, notamment le test PSA et l'examen clinique de la prostate, considérés comme des étapes simples et efficaces pour un dépistage précoce permettant de sauver des vies et d'augmenter les chances de guérison. M. Ait Messaoudene a ajouté que cette campagne, qui englobera l'ensemble des wilayas du pays, vise à "diffuser les informations relatives aux facteurs de risque, tels que l'âge avancé, les antécédents familiaux, l'obésité et le mode de vie, ainsi qu'à sensibiliser sur les symptômes précoces de la maladie et l'importance d'une consultation médicale rapide". Il a également appelé à faire du mois de novembre une occasion pour "ancrer la culture de la prévention et du suivi médical, d'autant plus que le monde enregistre aujourd'hui une améliora-

tion des taux de guérison et de la qualité de vie des patients, grâce aux progrès médicaux et au diagnostic précoce". Pour sa part, le président de la commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, le Professeur Adda Bounedjar a indiqué que le cancer de la prostate est devenu le premier cancer touchant les hommes en Algérie, avec 60.000 cas enregistrés et 3.500 nouveaux cas/an, selon les dernières statistiques du ministère de la Santé pour l'année 2023. Il a souligné la nécessité d'intensifier les campagnes de sensibilisation afin d'encourager les hommes à effectuer un dépistage précoce, les résultats ayant démontré la possibilité de guérison lorsqu'il est détecté à temps. Le Professeur Bounedjar a aussi révélé que ses services ont réalisé une nouvelle étude sur le cancer de la prostate, dont les résultats seront publiés début 2026.

Santé

Entame de l'adoption de la numérisation du secteur

Le ministre de la Santé, Moha med Seddik Ait Messaoudene, a annoncé, hier lundi à Blida l'entame de l'adoption de la numérisation et des technologies modernes comme solutions innovantes pour améliorer les prestations et pallier les problèmes du secteur. Dans une déclaration à la presse, au terme d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a indiqué que son département a entamé l'intégration de la numérisation, des technologies modernes et de l'Intelligence artificielle (IA), notamment dans le domaine de la radiologie, en tant que solutions innovantes destinées à améliorer la qualité du diagnostic et à accélérer les prestations de santé. Il a ajouté que l'intégration de l'IA dans les équipements de radiologie permettra de pallier le manque de radiologues constaté dans certaines wilayas du pays, citant à cet effet les expériences menées la semaine dernière à l'hôpital de Tamanrasset, en coordination avec des médecins russes, et qui, a-t-il affirmé, «ont prouvé leur efficacité». Les efforts

sont concentrés sur le développement et la réussite du processus de numérisation, ainsi que sur l'adoption de technologies modernes, a-t-il précisé, soulignant que «toutes les conditions sont réunies pour passer à cette nouvelle étape de développement, en phase avec les avancées technologiques, afin d'améliorer la qualité des services de santé et de faciliter la gestion des établissements hospitaliers». Lors de l'inauguration de l'unité de l'hôpital de jour en oncologie du Centre anti-cancer (CAC), M. Ait Messaoudene a déclaré que le secteur œuvre à améliorer la prise en charge des patients, à travers la remise en service des appareils de radiothérapie en panne. Le centre de Blida fonctionne actuellement avec deux (2) appareils, et un troisième sera mis en service la semaine prochaine. Une même opération est en cours au niveau des hôpitaux d'Annaba et de Draâ Ben Khedda (Tizi-Ouzou), qui disposent également de deux (2) appareils, dans l'attente de l'entrée en service d'un troisième prochainement. Le ministre de

la Santé a rappelé que le programme de maintenance des équipements concernera les hôpitaux à l'échelle nationale, précisant que ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer la prise en charge des patients et à garantir des services de santé plus efficaces et de meilleure qualité. A cette occasion, le ministre a loué les efforts déployés par les responsables du CAC et du service de neurochirurgie, qui a bénéficié d'une importante opération d'extension, les qualifiant de pôles sanitaires d'excellence, tout en appelant à la généralisation de ce type de structures à l'échelle nationale. Lors de sa visite à la polyclinique d'Ouled Yaïch, dotée d'un point de garde, M. Ait Messaoudene a également insisté sur l'importance d'accorder une attention particulière à la santé de proximité en multipliant les points de garde ouverts 24 heures sur 24 et assurant l'ensemble des spécialités médicales.

Trafic de migrants

La Gendarmerie nationale démantèle un réseau criminel international spécialisé

Par N. Ouadah

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes, les éléments de la section de recherches relevant du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Relizane ont réussi à démanteler un réseau criminel international impliqué dans le trafic de migrants au sein d'une organisation transnationale bien structurée. L'opération, menée avec professionnalisme, a permis l'arrestation de cinq individus, dont trois ressortissants marocains, tous membres actifs d'un réseau opérant entre plusieurs pays du Maghreb et d'Europe. C'est lors d'un barrage conjoint effectué par les éléments de la section de recherches de Relizane et ceux de la brigade régionale de

lutte contre la fraude et la contrebande de Chlef, sur l'autoroute Est Ouest. Lors du contrôle d'un véhicule de tourisme, les gendarmes ont découvert à son bord trois migrants marocains introduits sur le territoire national par la frontière terrestre tuniso-algérienne, de manière illégale. Les suspects, ainsi que le conducteur du véhicule, ont été conduits au siège de la section de recherches pour approfondir l'enquête. Sous la supervision du Procureur de la République près le tribunal de Oued Rhiou, les investigations ont permis d'identifier un autre individu chargé de la réception des migrants à leur arrivée sur le territoire algérien. Une opération coordonnée, menée après extension de compétence vers la wilaya d'Aïn Defla, a permis son arrestation. Une perquisition à son domi-

cile a conduit à la saisie de sommes d'argent en plusieurs devises ainsi que du véhicule utilisé dans le transport des migrants. Les investigations ont révélé que les personnes arrêtées appartiennent à un réseau criminel international spécialisé dans le trafic de migrants marocains vers l'Europe, via le territoire algérien. Le réseau comprend un chef marocain résidant en Europe, un complice tunisien et plusieurs ressortissants algériens, dont un autre individu identifié et activement recherché. Après l'accomplissement de toutes les procédures judiciaires, les suspects seront présentés devant le Procureur de la République près le tribunal de Oued Rhiou, tandis que les enquêtes se poursuivent pour interpellier les autres membres de cette organisation criminelle transfrontalière.

Accidents de la route 45 morts et 1558 blessés en une semaine

Quarante-cinq personnes sont décédées et 1558 autres ont été blessées dans 1305 accidents de la circulation, survenus entre le 2 et le 8 novembre courant, à travers le territoire national, a indiqué mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila, avec (05) morts et 63 blessés, suite à 44 accidents de la route, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 1087 interventions pour l'extinction de 744 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (90 incendies), Tizi Ouzou (65) et Blida (57). Concernant les opérations diverses, 5982 interventions ont été effectuées, durant la même période, pour le sauvetage de 469 personnes en situation de danger et l'exécution de 5181 opérations d'assistance, conclut le bilan.

Lors d'une opération
de contrôle sanitaire

Saisie et destruction de 34 kg de viande avariés à Relizane

Dans le cadre de la lutte contre les maladies transmissibles par l'eau et les animaux, les services de la direction du Commerce de la wilaya de Relizane ont mené une opération de contrôle et d'inspection en coordination avec une brigade mixte composée d'agents du commerce, des services vétérinaires et de la sûreté nationale. Cette opération a permis la saisie et la destruction de quantités importantes de produits alimentaires avariés, impropres à la consommation humaine, à savoir 20 kg d'abats bovins, 12,4 kg de poulet et 2 kg d'intestins en état de décomposition avancée. Les agents de contrôle ont également constaté plusieurs infractions relatives aux règles d'hygiène et de salubrité lors de la présentation des denrées alimentaires. Les contrevenants ont été convoqués afin de poursuivre les procédures administratives et judiciaires prévues par la réglementation en vigueur. Cette intervention s'inscrit dans le cadre du programme permanent de contrôle intersectoriel, visant à prévenir la mise sur le marché de produits périssables non conformes et à garantir la sécurité du consommateur. Les services de contrôle ont, par ailleurs, rappelé aux commerçants l'obligation de respecter les conditions de conservation, de propreté et de traçabilité des produits alimentaires, soulignant que les opérations de vérification se poursuivront régulièrement à travers l'ensemble des communes de la wilaya.

N. Ouadah

El-Meniaa

28 blessés dans une collision entre deux bus

Un accident de la circulation s'est produit dans la nuit de lundi à mardi, impliquant une collision entre deux bus de transport de voyageurs circulant sur les lignes Batna-Adrar et Aïn Salah-Chlef. Selon un communiqué de la direction générale de la Protection civile (DGPC), le sinistre a eu lieu sur la route nationale N°01, en direction de Ghardaïa, dans la wilaya d'El-Meniaa. Selon les informations fournies par les services concernés, l'accident a fait 28 blessés, dont deux cas dans un état grave. Les blessés ont été rapidement pris en charge et transférés à l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires. Une enquête a immédiatement été diligentée par les services compétents pour déterminer les circonstances de ce sinistre.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
People's Democratic Republic of Algeria
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministry of Higher Education and Scientific Research
المدرسة العليا للاقتصاد بـهران
Oran Higher School of Economics

Numéro d'identification fiscale : 411020000310299
Adresse : CH 2 BP ACHABA H'NIFI TECHNO POLE USTO - ORAN

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

conformément à l'article 65 et 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations du service public et l'article 56 et 46 de la loi 23/12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, L'Ecole Supérieure d'Economie d'Oran Publie et informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2025, relative à : « Réalisation des travaux de réhabilitation au profit de l'Ecole Supérieure d'Economie d'Oran ».

Compte tenue de l'évaluation de La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres et après évaluation des offres a retenu le soumissionnaire suivant :

Soumissionnaire retenu	N.I.F	Montant (DA) TTC	Délais de réalisation	Note retenue	Motif de choix
E.T.B.P.H KEBAILI Oussama Sofiane	19620010349818900000	29 344 210.00	85 jours	75 pts	Classée le moins disant

Les soumissionnaires qui veulent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, peuvent se rapprocher de l'Ecole Supérieure d'Economie d'Oran au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de Publication de cet avis d'attribution.

Le soumissionnaire peuvent introduire leurs recours devant la Commission Sectorielle des Marchés, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 11, rue Doudou Mokhtar, Ben-Aknoun -Alger dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de Publication de cet avis.

LA DIRECTRICE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531014814 12.11.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POUPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE TIARET
SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS
BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES ET DE FORMATION

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction de l'Hydraulique de la Wilaya de Tiaret annonce l'ouverture d'un concours sur examen pour rejoindre le poste détaillé dans le tableau ci-dessous

Grade	Nombre de postes budgétaires ouverts	Spécialités	Lieu de travail
Administrateur	01	Diplôme licence : • Sciences juridiques et administratives	Siège de direction

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Demande manuscrite de participation au concours avec adresse et téléphone personnel du candidat.
- Copie de la carte nationale.
- Copie de la qualification ou du diplôme demandé.
- Certificat de résidence.
- Copie de l'attestation justifiant la position vis-à-vis du service national.
- Formulaire d'informations (Modèle N°01) à retirer du site électronique de la fonction publique et rempli par le candidat.
- Autorisation de participation au concours pour les fonctionnaires.

Le dossier de candidature doit être déposé personnellement par le concerné à Monsieur le Directeur de l'Hydraulique de la Wilaya de Tiaret au siège de la Direction de l'Hydraulique de la Wilaya de Tiaret – Service de l'Administration et des Moyens – Bureau des Ressources Humaines et de Formation – Route des Pins – Tiaret dans un délai de **Quinze (15) jours** à compter la date de la première parution de cet avis dans les journaux nationaux.

Observation : Ne seront pas acceptés les dossiers incomplets ou reçus par voie postale ou déposés après les délais suscités.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531014840 12.11.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENT PUBLICS
DE LA WILAYA DE NAAMA
NIF: 415024000045205

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 39/2025

ETUDE, SUIVI ET REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 4/200 R A LA CITE 700 LOGTS HR CNE DE MECHERIA

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction des Equipements Publics de la wilaya de Naâma informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 39/2025 relatif à la réalisation d'un collège type 4/200 R a la cite 700 logts HR cne de mecheria paru aux quotidiens **l'Algérie** et quotidien **LE CARRFOUR D'ALGERIE** le 12/10/2025, qu'à l'issue de l'analyse des offres, l'appel d'offre est attribué conformément au tableau sus dessous

LOT	ENTREPRISE RETENUE	NOTE TECHNIQUE	MONTANT TRANCHE FERME APRES CORRECTION En TTC (DA)	MONTANT TRANCHE CONDITIONNEL APRES CORRECTION En TTC (DA)	MONTANT TOTAL APRES CORRECTION En TTC (DA)	DELAI (MOIS)	OBS
LOT UNIQUE	BOUHAMAR ABDELKADER NIF : 184450201181149	69,00	263 389 245,00	62 203 847,00	325 593 092,00	08 mois pour tranche ferme et 08 mois pour tranche conditionnelle	Moins disant conforme au contenu du cahier des charges

Un délai de dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires pour un éventuel recours à compter de la premier parution de cet avis sur les quotidiens nationaux et ce conformément à l'article 82 alinéa du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, ou le BOMOP.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531014798 12.11.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENT PUBLICS
DE LA WILAYA DE NAAMA
NIF : 415024000045205

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°40/2025

ETUDE, SUIVI ET REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 6/300 R A MECHERIA CITE 2400 LGTS HR

Conformément aux dispositions de l'article 40 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction des Equipements Publics de la wilaya de Naâma informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°40/2025 relatif à **La réalisation d'un collège type 6/300 R a mecheria cite 2400 lgts HR Lot unique**, paru aux quotidiens **l'Algérie** et quotidien **LE CARRFOUR D'ALGERIE** le 12/10/2025, qu'à l'issue de l'analyse des offres aucune offre n'est déclarée conforme au contenu du cahier des charges, pour cela il a été déclaré infructueux.

Un délai de dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires pour un éventuel recours à compter de la premier parution de cet avis sur les quotidiens nationaux et ce conformément à l'article 82 alinéa du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, ou le BOMOP

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531014800 12.11.2025

Urbanisme

Oran, entre modernité et perte du lien social

Par Youcef Chaibi

Oran change, s'agrandit, s'impose comme une métropole dynamique du littoral ouest. Mais derrière les immeubles flamboyants neufs et les avenues élargies, se cache une autre réalité: celle d'une société oranaise en quête de repères, tiraillée entre modernité et traditions oubliées. Il fut un temps où chaque quartier d'Oran vivait au rythme de ses habitants. Le voisinage avait un nom, une voix, une âme. Les ruelles d'Ek-mühl, les terrasses d'El Hamri, les cafés populaires de Sidi El Houari

racontaient des histoires d'amitié, de solidarité et de partage. Aujourd'hui, ces valeurs s'effritent peu à peu, étouffées par l'individualisme et la course quotidienne. Le phénomène est visible partout. Les jeunes, connectés au monde entier, se connaissent moins entre eux. Les anciens, eux, observent avec mélancolie la disparition des gestes simples: un "salam" du matin, une main tendue pour aider, une porte laissée ouverte aux voisins. La société oranaise, jadis tissée de liens invisibles mais solides, semble se transformer en un archipel d'indifférences. Les associations tentent, tant

bien que mal, de retisser le tissu social. Les initiatives citoyennes se multiplient dans certains quartiers, rappelant que la chaleur humaine d'Oran n'a pas complètement disparu. Mais beaucoup regrettent ce temps où "tout le monde connaissait tout le monde", où les enfants jouaient dans la rue sous l'œil bienveillant. Oran avance, c'est vrai. Mais son véritable défi n'est pas seulement urbain, il est humain. Il s'agit de reconstruire le lien social, cette richesse invisible qui faisait autrefois la fierté et le charme de la ville. Car une cité sans entraide ni mémoire n'est qu'un décor sans vie.

Forêt récréative «El Menzah» de Canastel
Présentation du plan d'aménagement avec respect du caractère esthétique

Le wali d'Oran, a présidé, le samedi 8 novembre 2025, une réunion de coordination tenue en présence du président par intérim de l'APW, du secrétaire général de la wilaya, des chefs de daïra, des directeurs de l'exécutif et des cadres de la wilaya. L'ordre du jour de la réunion a porté sur la présentation du plan d'aménagement de la forêt récréative «El Menzah» à Canastel, par l'entreprise ayant obtenu la meilleure note lors du processus d'évaluation conduit par le bureau d'études. Le wali a suivi avec attention la présentation et écouté les propositions des directeurs exécutifs. Il a donné des instructions au bureau d'études afin de prendre en considération l'ensemble des remarques formulées, soulignant la nécessité de mettre l'accent sur le caractère récréatif et esthétique de la forêt, qui s'étend sur une superficie de 23 hectares. Le wali a également instruit le conservateur des forêts d'engager l'étude et la mise en œuvre des plans d'aménagement des trois autres forêts récréatives programmées dans les localités de Madagh, Gdyl et Arzew. La directrice de la planification et du suivi budgétaire a présenté ensuite la situation de consom-



mation des crédits de paiement relatifs aux programmes d'investissement public. Son rapport a porté sur l'état de consommation des crédits de paiement des opérations inscrites et notifiées au profit de la wilaya dans le cadre des programmes déconcentrés et centralisés, arrêté au 31 décembre 2022 (PEC), ainsi que sur le budget des programmes pour les exercices 2023 et 2024, sur la base d'une situation provisoire au 31 octobre 2025, transmise par le trésorier de la wilaya. Le rapport a également abordé la con-

sommation des crédits de paiement des opérations notifiées et enregistrées jusqu'au 31 décembre 2022, ainsi que celles afférentes aux exercices 2023, 2024 et 2025.

Oued Tlélât et Aïn Kerma
Distribution prochaine de plus de 640 LPL

Quelque 641 logements publics locatifs (LPL) seront prochainement distribués à Oued Tlélât et Aïn Kerma, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Lors d'une visite effectuée dimanche soir sur plusieurs sites d'habitat dans les daïras de Oued Tlélât et Boutlélis, le wali, a instruit de distribuer, «dans les plus brefs délais», 488 LPL relevant du site des 2.000 logements à Oued Tlélât. Le responsable a donné des instructions au chef de daïra afin d'accélérer les procédures de distribution des logements, une fois la liste finale arrêtée et publiée, et après l'organisation du tirage au sort pour déterminer l'emplacement des bénéficiaires, tout en tenant compte des personnes à besoins spécifiques, a-t-on indiqué. Le wali a également inspecté des projets de logements à Aïn Kerma, où il a donné des directives à la cheffe de la daïra de Boutlélis pour préparer la répartition des logements déjà achevés. Il s'agit de 73 logements publics locatifs situés au village de Bekouk, et de 80 autres du même type à Aïn Tessa, selon les services de la wilaya.

Protection de l'environnement
Vaste campagne de nettoyage à Hassi Mefsooukh



En application des instructions du wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchane, relatives à l'importance accordée à la propreté de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, la cellule de l'environnement et de la protection de l'environnement au cabinet du wali a supervisé, lundi, une vaste campagne de nettoyage visant à éliminer les points noirs dans la municipalité de Hassi Mefsooukh (Daïra de Gdyl). L'opération, qui a ciblé des points noirs de déversement anarchique près du lac Têlamine dans la municipalité de Hassi Mefsooukh, ainsi que des zones dans la municipalité de Gdyl, a mobilisé tous les moyens matériels et humains. Elle a connu une participation active des communes de Hassi Mefsooukh, Gdyl, Oran et Hassi Ben Okba.

Ain El Turck

La guerre aux extensions illégales se poursuit



En exécution des instructions du wali visant à combattre le phénomène d'exploitation illégale des trottoirs et différentes extensions illégales, la cellule de la protection de l'environnement du cabinet du wali, en coordination avec les services de la daïra de Ain El Turck ainsi que ceux de la commune, les service de sécurité et la direction du Commerce, a effectué une vaste opération de libération des trottoirs occupés illégalement et la suppression d'un marché non autorisé. Cette opération a permis de dégager la voie publique des vendeurs ambulants sans autorisation, de démanteler une cinquantaine d'extensions illégales de commerces, de confisquer les marchandises trouvées sur la voie publique et de saisir le mobilier urbain (tables et chaises) des cafés et restaurants qui gênaient la circulation des piétons sur le trottoir et mettaient en danger la sécurité des élèves et passants. D'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés. La campagne se poursuivra jusqu'à l'éradication complète de ce phénomène. Ces mesures visent à rétablir le droit des citoyens à la libre et facile circulation sur le trottoir et à lutter contre les empiètements sur le domaine public.

APC d'Oran

Délibération sur un projet de transfert d'exploitation d'une école de 4 classes d'enfants autistes

L'Assemblée communale populaire (APC) d'Oran a voté dans sa Session ordinaire de mardi 12 novembre, un projet de délibération relative au transfert de gestion et l'exploitation par les services de la Direction des affaires sociales de la wilaya d'Oran (DAS) d'une école désaffectée sise Hai «Ibn Rochd» (USTO HLM) pour répondre aux besoins pédagogiques de quatre (04) classes d'enfants autistes dans le cadre des «orientations» de l'ex wali à l'occasion de la rentrée scolaire 2025 -2026 a-t-on appris de sources concordantes. C'est un document juridique nécessaire qui définit le cadre des travaux d'une école à engager pour atteindre les objectifs spécifiques en collaboration avec tous les acteurs de la communauté éducative y compris les parents d'élèves concernés. Il implique de définir les priorités basées sur un diagnostic, d'élaborer des stratégies pédagogiques de la prise en charge des enfants autistes scolarisés, d'associer éventuellement les parents, de mettre en place les actions concrètes et d'évaluer régulièrement les résultats. L'APC d'Oran a donc délibéré officiellement sur un projet d'exploitation par la DAS de la wilaya d'Oran de l'école «Fellah Abdelkader» conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Cette vieille école était désaffectée et à l'abandon chose qui a amené les pouvoirs publics de l'autorité municipale locale à proposer son transfert pour son exploitation par la DAS après approbation de la direction de l'éducation sur recommandations de l'ex wali afin de recevoir quatre classes d'enfants autistes sur un nombre total de 13 classes. B.H.

Université de Mostaganem

Le nouveau recteur met le cap sur des conférenciers de haut rang



L'université Abdelhamid Ibn Badis semble s'orienter vers une nouvelle stratégie visant la performance et la promotion de son potentiel scientifique. Ceci s'est traduit, ce dimanche, par l'accueil d'un illustre chercheur venu donner une conférence hautement inventive. C'est au niveau de l'amphithéâtre de la Faculté des Sciences Exactes et de l'Informatique, ce dimanche 09 novembre 2025 que le Professeur Youssef Toumi, une référence mondiale dans l'ingénierie mécanique. Connue également pour son expertise couvre des domaines comme le contrôle des systèmes dynamiques, la robotique, la mécatronique et la nanotechnologie. Dans un amphithéâtre archicomble réunissant étudiants des filières scientifiques, enseignants et chercheurs, le conférencier d'emblée, affiche sa grande satisfaction par rapport au chaleureux accueil qui lui a été réservé tant au niveau des autorités de la wilaya qu'à l'UMAB. Faut-il souligner que la thématique qui tourne autour de la nouvelle ère pour l'informatique et l'automatisation était déjà d'un grand intérêt scientifique. L'expert scientifique a commencé par retracer l'évolution historique des sciences de l'informatique depuis l'apparition des premiers ordinateurs mécaniques jusqu'à l'avènement de l'intelligence artificielle. Le natif de "Ksar El Boukhari", a souligné que la révolution digitale et l'automatisation intelligente ont totalement transformé les modes de production, de communication et même de la pensée. Le Pr Youssef Toumi, fervent défenseur des innovations issues de la recherche algérienne, insiste dans son intervention sur la nécessité de favoriser un encadrement humain de ces changements technologiques car, dira-t-il "la machine ne pourra jamais remplacer l'homme". Par ailleurs le professeur exhorte très franchement toute cette masse d'étudiants présents à la conférence de s'impliquer activement dans la construction de ce futur numérique innovant. Faut-il remarquer que la thématique a remarquablement captivé l'assistance car de par sa qualité, elle a suscité une attention toute particulière. Mr A. Hamou Bouziane et en sa qualité de nouveau recteur, table sur l'accomplissement d'un projet tacitement implicite afin de promouvoir les compétences dormantes et relancer son établissement par des activités scientifiques de haut niveau. Cet événement de qualité est en lui l'amorce d'une approche à perspectives innovantes. Par le biais de cette conférence, l'UMAB entame aujourd'hui son ère créatrice basée sur la réflexion et la concertation au profit de l'enseignement et la connaissance. **Charef Kassous**

Relizane

Colloque scientifique et ateliers techniques sur la préservation et la numérisation des manuscrits

La Maison de la Culture Mohamed Issiakhem de Relizane a abrité, dans la matinée du samedi 9 novembre, un colloque scientifique et des ateliers techniques dédiés à la "préservation, la conservation et la numérisation des manuscrits", organisés par la Bibliothèque nationale d'Algérie en collaboration avec la Direction de la culture de Relizane. L'événement s'étalera du 09 au 13 novembre. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du Directeur de la culture, du Directeur de la Bibliothèque nationale d'Algérie, ainsi que de la Directrice de la Bibliothèque principale de lecture publique. Y ont également pris part plusieurs propriétaires de collections privées, des cadres issus de différentes directions, dont les moudjahidine, le tourisme et les affaires religieuses, ainsi que des associations culturelles et des spécialistes du patrimoine écrit. La première session de la journée a été marquée par la conférence du Pr. Bahadi Mounir, Directeur de la Bibliothèque nationale d'Algérie, intitulée «La stratégie culturelle pour la sauvegarde du patrimoine manuscrit». L'intervenant y a mis en avant les enjeux de la protection du patrimoine documentaire national et l'importance de son intégration dans les politiques culturelles contemporaines, notamment à travers la numérisation et la valorisation scientifique. Cette conférence a donné lieu à de riches échanges entre les experts de la Bibliothèque nationale, les techniciens et les détenteurs de manuscrits, autour des bonnes pratiques de conservation, de restauration et de numérisation. **N. Ouadah**

Sidi Bel Abbès

Campagne de dépistage du diabète et du cancer de la prostate

Par Mohamed Nouar

La santé publique à Sidi Bel Abbès connaît un élan proactif et ciblé, marqué par le lancement simultané de deux campagnes de dépistage précoce de grande envergure. Ces initiatives, axées sur le diabète et le cancer de la prostate, témoignent d'une stratégie de prévention sophistiquée visant à réduire le fardeau épidémiologique des maladies chroniques et cancéreuses dans la région. L'Établissement Public de Santé de Proximité (EPSP) de Sidi Bel Abbès a pris la tête d'une vaste action de dépistage précoce du diabète, coïncidant avec la célébration imminente de la Journée Mondiale du Diabète, le 14 novembre. L'initiative, loin d'être un simple événement ponctuel, s'inscrit dans le cadre du Programme National de Prévention du Diabète, soulignant l'engagement des autorités sanitaires à endiguer cette pathologie, l'une des plus prévalentes à l'échelle nationale et mondiale. Ainsi durant trois journées, le cinéma Tessala, lieu emblématique, a été transformé en un centre de santé éphémère. Des équipes pluridisciplinaires, composées de diabétologues et endocrinologues, y ont assuré des consultations et des dépistages gratuits. Au-delà de la simple mesure de la glycémie et de la tension artérielle, l'offre de soins a intégré des examens approfondis (ophtalmologiques, rénaux, cardiaques) ainsi que des sessions de conseils

nutritionnels animés par des diététiciens. Cette approche globale vise à prévenir les complications micro et macrovasculaires du diabète. Le succès de cette première phase est notable, avec une forte affluence dès le premier jour, confirmant l'appétence du public pour une médecine préventive de proximité. La campagne se veut durable, avec une extension prévue tout au long du mois dans les différentes polycliniques et centres de santé, assurant ainsi un maillage territorial plus dense. L'accent est mis sur les populations à haut risque à savoir les personnes âgées, obèses, sédentaires et celles ayant des antécédents familiaux de diabète. L'objectif cardinal de cette démarche est l'interception précoce de la maladie, un facteur déterminant pour améliorer le pronostic vital et fonctionnel des patients. Parallèlement, et en résonance avec la campagne de sensibilisation internationale « Novembre Bleu », le service d'urologie du Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) Abdelkader Hassani a initié une campagne cruciale de dépistage du cancer de la prostate. Cette initiative est une réponse directe à l'inquiétante augmentation de l'incidence de cette néoplasie, qui se positionne comme le cancer le plus fréquent chez l'homme en Algérie, après celui du poumon. Les données épidémiologiques citées par les spécialistes – avec un risque d'atteinte de 16 % au cours de la vie et environ 10 % des décès par cancer chez

les hommes – justifient l'urgence d'une action préventive. Selon le docteur Azouni Mohamed Rheda urologue, le dépistage s'adresse prioritairement aux hommes âgés de 50 à 75 ans en bonne santé, et est étendu dès 45 ans pour ceux présentant des antécédents familiaux de cancers spécifiques (sein, prostate ou utérus). La campagne propose l'accès aux deux outils diagnostiques standards, le toucher rectal (examen clinique fondamental) et le dosage de l'Antigène Spécifique de la Prostate (PSA), permettant une détection précoce, souvent asymptomatique, de la maladie. Afin de maximiser la portée de l'opération, une caravane médicale est déployée vers les daïras de Telagh, Ben Badis et Sfisef. Cette stratégie de rapprochement des soins des populations rurales est essentielle pour garantir une équité d'accès aux services de santé préventive. Ces deux campagnes coordonnées à Sidi Bel Abbès constituent un modèle d'intervention proactive en santé publique. Elles démontrent l'importance de lier la sensibilisation à l'accessibilité des soins, positionnant ainsi le dépistage précoce comme la pierre angulaire d'une stratégie efficace contre les maladies chroniques et les cancers. La mobilisation des professionnels de santé et l'engagement des établissements publics soulignent une volonté politique forte de passer d'une médecine de soin à une médecine de prévention.

Trafic de drogue

Coup de filet majeur à Sidi Bel Abbès

Par Mohamed Nouar

Les éléments de la Sûreté de wilaya de Sidi Bel Abbès viennent de marquer un point décisif dans la lutte acharnée contre le narcotrafic et la prolifération des substances psychotropes, révélant la persistance et la sophistication des réseaux criminels opérant sur le territoire. Cette récente opération, caractérisée par une exécution méthodologique et la mobilisation de renseignements précis, souligne l'engagement indéfectible des services de police à préserver l'intégrité du tissu social. L'intervention menée la semaine écoulée par les



unités opérationnelles de la deuxième sûreté urbaine a abouti à l'interpellation de quatre individus, âgés de trente à cinquante ans, suspectés d'être au cœur d'un circuit de distribution illicite. Le bilan des saisies est particulièrement éloquent quant à l'ampleur du trafic tracé par plus de 4 kilogrammes de cannabis transformé qui ont été confisqués, plus de 600 doses de Prégabaline (300 mg), une substance très demandée sur le marché illicite et aux effets délétères avérés, ont été saisies, des sommes d'argent liquide, totalisant environ 10 millions de centimes qui ont été appréhendées comme bénéfices illicites du trafic. Cette action s'est articulée autour du traitement de deux dossiers distincts, illustrant la capacité des services de sécurité à coordonner des enquêtes parallèles avec une première phase qui a été déclenchée par l'exploitation d'informations circonscrites concernant la possession et le trans-

port de psychotropes par trois individus. La mise en œuvre d'un plan de sécurité ciblé a permis l'arrestation successive des mis en cause et la saisie de 600 mg de Prégabaline, ainsi que de 80 000 D.A, attestant de la dimension commerciale immédiate du délit. Le second volet de l'opération, mené suite à des renseignements sur la détention de cannabis transformé par un individu, a culminé avec une perquisition légale à son domicile. C'est au cours de cette descente qu'ont été découverts les 4 kg de stupéfiants et une somme d'environ 2 millions de centimes qualifiés de produit du crime. Les quatre suspects ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal compétent en attendant de comparaître pour répondre de leurs actes. Cette saisie exceptionnelle réaffirme la détermination des autorités algériennes à ériger des barrages efficaces contre les fléaux de la drogue.

Cancer de la prostate

Affluence notable pour la campagne de dépistage précoce à Constantine

Une affluence notable des citoyens a été enregistrée dimanche lors du lancement de la campagne de sensibilisation au dépistage précoce du cancer de la prostate, à l'établissement hospitalier spécialisé en urologie, néphrologie et transplantation rénale de la cité Daksi Abdessalem, à Constantine, dans le cadre de l'initiative nationale "Novembre Bleu 2025". A cette occasion, le Dr. Mehdi Mostefa Saker, maître-assistant hospitalo-universitaire et Secrétaire général du Club des chirurgiens urologues "CIRTA", a affirmé que la fréquentation du premier jour de cette manifestation sanitaire a dépassé toutes les attentes, avec plus d'une centaine de personnes accueillies avant midi, marquant une augmentation notable par rapport aux campagnes précédentes, ce qui reflète la prise de conscience croissante chez les hommes

quant à l'importance du dépistage précoce, notamment pour la tranche d'âge ciblée (50 à 75 ans). Le même intervenant a souligné que les examens sont accessibles sans rendez-vous préalable, incluant l'examen clinique ainsi que l'analyse sanguine connue sous l'acronyme PSA, accompagnés de consultations médicales, avec un suivi rigoureux en cas de suspicion, sous la supervision de l'organisateur de cet événement, le professeur Riyad Sayoud, chef du service de chirurgie urologique au sein du même établissement hospitalier et président du Club des chirurgiens urologues "CIRTA". Dans ce contexte, le Professeur Sayoud a précisé que l'activité de dépistage ne se limite pas à la période de la campagne, mais se poursuit tout au long de l'année au sein du service, soulignant que "Novembre Bleu" constitue une opportunité pour renforcer les

efforts, organiser des journées portes ouvertes afin d'accueillir le plus grand nombre possible de citoyens et encourager le dépistage volontaire, tout en assurant la disponibilité de diverses modalités thérapeutiques, incluant la surveillance active, la chirurgie, radiothérapie et la chimiothérapie, adaptées aux stades de la maladie et à la nature de chaque cas. Il a ajouté que le succès de la campagne repose sur l'organisation intégrale de l'équipe médicale et paramédicale, comprenant les médecins spécialistes, les internes, les assistants sociaux et l'ensemble du personnel de soutien et le personnel administratif, garantissant le bon déroulement des examens avec efficacité et confort, insistant sur le fait que le dépistage précoce permet d'administrer les traitements appropriés et augmente significativement les chances de rétablissement.

Hôpital de Zighoud Youcef de Constantine

Projet d'extension et de réhabilitation

L'établissement public hospitalier (EPH) Ahmed-Aroua de la commune Zighoud Youcef, dans la wilaya de Constantine vient de bénéficier d'une opération d'extension et de réhabilitation en vue d'améliorer la qualité des soins, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. S'inscrivant dans le cadre du programme sectoriel du ministère de la Santé, l'opération porte es-

sentiellement sur la réalisation d'un service des urgences à proximité immédiate de l'établissement, a précisé la même source qui a mis l'accent sur l'importance du projet dans la consolidation de la prise en charge des besoins croissants de la population locale et des communes limitrophes en matière de services de santé. Le nouveau service permettra d'assurer une prise en charge rapide et de qualité des patients, notamment en cas d'urgences ou d'accidents, a expliqué la même source. Outre la réalisation du service des urgences, les travaux de réhabilitation prévoient, entre autres la modernisation des blocs opératoires et des salles d'hospitali-

sation, la mise à niveau des réseaux techniques (eau, électricité, climatisation, sécurité incendie) et l'aménagement des espaces dédiés à l'accueil et à l'orientation des patients. La réalisation de cette opération dont les travaux devront être lancés « incessamment » devra permettre à cette infrastructure de santé de devenir un pôle de référence en matière de soins de proximité dans le nord de la wilaya de Constantine. A terme, le projet permettra d'améliorer sensiblement les conditions de travail du personnel médical et paramédical, tout en garantissant une meilleure prise en charge des malades dans un cadre plus moderne et fonctionnel, a-t-on estimé.

Ghardaïa

Plus de 19.700 cartes Chifa actualisées à ce jour

Pas moins de 19.760 cartes Chifa ont été actualisées au niveau des officines de pharmacie conventionnées avec la Caisse nationale des assurances sociales des salariés (CNAS), dans la wilaya de Ghardaïa, depuis le lancement de l'opération en mai dernier, a-t-on appris lundi auprès de la Caisse. L'opération vise la numérisation des prestations, l'élargissement des avantages offerts par la CNAS via des techniques modernes adaptées aux exigences de la modernité et aux exigences de la transition numérique de la Caisse, assurant des prestations à distance et réduisant les désagréments de déplacement vers ses différents centres, a-t-on expliqué. L'opération, qui couronne un processus de large utilisation de la carte Chifa, devenu un outil essentiel pour la couverture sanitaire de l'assuré social, permet une actualisation électronique de la Carte et sa validité et, ainsi, une réduction des procédures papiers, un gain de temps appréciable et l'atténuation de la pression sur les structures de la CNAS, a précisé à l'APS le chargé de communication de la CNAS-Ghardaïa, Kamel Guettaï. La CNAS-Ghardaïa a délivré à ce jour 178.355 cartes Chifa aux assurés sociaux et leurs ayants-droits depuis le lancement de cette carte en 2008, selon les données de la Caisse.

Tébessa

Réception dès la prochaine rentrée de 14 établissements scolaires



Le secteur de l'éducation sera renforcé, dès la prochaine rentrée des classes (2026-2027) dans la wilaya de Tébessa, par la réception et la mise en service de 14 établissements scolaires relevant des trois cycles de l'enseignement, a indiqué, lundi, le wali. Le chef de l'exécutif local a précisé, lors de la troisième session ordinaire de l'APW, consacrée à l'évaluation de la rentrée sociale et au budget primitif de l'exercice 2026, qu'il sera procédé, dans plusieurs communes de la wilaya, à la réception de 8 groupes scolaires, 5 collèges d'enseignement moyen (CEM) et un lycée. Pas moins de 45 classes d'extension pour les trois paliers de l'enseignement seront également réceptionnées dans plusieurs communes de la wilaya, selon M. Belhaddad, qui a rappelé que plus de 204.000 élèves ont rejoint, lors de la rentrée de septembre dernier, les 619 établissements scolaires de la wilaya de Tébessa. Le wali a également rappelé que cette rentrée avait été marquée par la mise en service de 16 nouveaux établissements, de 33 classes d'extension, de 5 demi-pensions et de 6 unités de dépistage et de suivi sanitaire en milieu scolaire (UDS), ainsi que par le recrutement de 84 enseignants diplômés des écoles normales supérieures et de plus de 800 enseignants contractuels.

Protection civile de Bouira

Manœuvre de simulation

Un exercice de gestion et de réponse aux catastrophes majeures a été lancé, dans le cadre du plan d'activités opérationnelles, qui s'étalera jusqu'au 12 novembre, dans différentes zones et régions de la Wilaya de Bouira. L'exercice intitulé «Développement des capacités des équipes de secours pour l'intervention internationale», simule un séisme de magnitude 7,2 sur l'échelle de Richter frappant plusieurs villes, nécessitant une demande d'assistance internationale. Parmi les équipes participantes figure l'équipe HUSAR (Recherche et sauvetage urbains de haute intensité) de la Direction de la Wilaya d'Alger. Quatre équipes MUSAR (Recherche et sauvetage urbains de moyenne intensité) des wilayas de Blida, Bouira, Médéa et Boumerdès participent également à l'exercice. L'unité aérienne de la protection civile, ainsi que les équipes de soutien médical, logistique et de communications opérationnelles, participent également à l'exercice. Les équipes participantes recevront un certificat de conformité aux normes de l'organisation INSARAG des Nations Unies. Cet exercice vise à renforcer la préparation opérationnelle, à améliorer la coordination et à développer les capacités d'intervention conformément aux normes internationales reconnues en matière de recherche et de sauvetage.

TAIB HOCINE

Bouira

Une femme meurt percutée par un train

Un décès est à déplorer dans la matinée d'hier, suite à un accident ferroviaire. Les ambulanciers de l'unité secondaire de la protection civile de Lakhdaria sont intervenus à 6h45 dans un accident ferroviaire engageant un train qui a percuté une personne dans le village appelé communément Lekbir, qui dépend administrativement de la Daïra de Lakhdaria qui se situe à quelques 45 Km au cardinal nord du chef-lieu de la Wilaya de Bouira. L'accident a fait une victime. Il s'agit d'une femme âgée de 60 ans. Son corps a été évacué à la morgue de l'hôpital Amar Ouamrane de Lakhdaria.

TAIB HOCINE

Pour les transformer en jardins publics

Aménagement de trois décharges publiques à Blida

La Direction de l'environnement de Blida a entrepris les travaux de réaménagement de trois (3) décharges publiques arrivées à saturation, en vue de leur transformation en jardins publics, dans le cadre du projet de dépollution de l'Oued El-Harrach, dans sa partie traversant la wilaya, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette institution. Les sites concernés se trouvent à Meftah, Bougara et Soumaa (Est de la wilaya), a indiqué à l'APS, le directeur du secteur, Ouahid Tchachi. Il a fait part de la réalisation d'une tranchée temporaire équipée d'un système de récupération des lixiviats, au niveau de la décharge de Bougara, en cours de fermeture progressive, tandis qu'une autre tranchée dotée du même dispositif a été réalisé au niveau de la décharge contrôlée de Meftah. Le responsable a ajouté qu'une grande partie des déchets auparavant orientés vers ces décharges est désormais redirigée vers d'autres sites qui n'ont pas encore atteint leur capacité maximale, dans l'attente de la mise en service « à la fin de l'année en cours » de la décharge d'Ain Romana (Ouest de la wilaya), d'une capacité estimée à 300 tonnes. Dans le cadre des procédures de passage du simple enfouissement des déchets à leur valorisation et recyclage, le directeur de l'environnement a, par ailleurs, souligné l'achèvement des études techniques relatives à la réalisation de deux (2) complexes modernes de traitement des déchets selon le système biomécanique, en attendant leur inscription et l'obtention du financement nécessaire à leur concrétisation.

2ème au classement général de la Ligue 1

MCO: Saison de transition réussie?

Par Rachid B.

C'est avec un moral au beau fixe que la délégation moudéenne est rentrée à Oran en provenance de Ouargla après avoir damé le pion au MB Rouissat et décroché son troisième succès de rang, le deuxième loin de son cocon de Miloud Hadeffi. Désormais 2ème au classement général à une unite du leader algérois du MCA qui compte, il est vrai, trois matches en moins, le MCO peut espérer terminer cette phase aller à une belle place sur podium, ce qui serait déjà considérée comme une première partie de saison réussie eu égard aux conditions qui ont entouré la phase préparatoire estivale. La différence s'est d'ailleurs faite en cette période

de précision par rapport à la saison dernière puisqu'alors qu'en 2024-2025 l'équipe avait connu un sacré coup d'arrêt, elle est au contraire montée en puissance cette fois-ci comme le prouvent les chiffres qui, certes ne disent pas tout mais mentent rarement. La saison passée, les Rouge et Blanc avaient terminé la phase aller avec 18 points au compteur alors qu'à quatre journées de la fin de cette première moitié du championnat, le MCO compte actuellement 20 points. Un bilan perfectible puisque si la formation dirigée par Carlos Garrido venait à gagner ses deux prochains à domicile, sur l'herbe de Miloud Hadeffi, elle terminerait l'aller avec vingt-six points. Chose qui n'est plus arrivée depuis plusieurs saisons dans un championnat à seize

équipes puisque la meilleure performance de la phase aller avec un championnat de trente journées porte le sceau d'Omar Belatoui, lors de la saison 2016-2017 avec un pactole de 28 points engrangés et un titre honorifique de vice-champion d'automne, derrière le MCA. Au cas où les coéquipiers de Chareddine Boukholda gagneraient leurs deux rencontres à domicile et grignoteraient encore un autre succès extra muros, il paraît certain qu'ils feront mieux! C'est dire que cette équipe montée par le duo Hadjioui-Cherif El Ouazzani a toutes les cartes en main pour faire de cette saison de transition un exercice de haut vol qui pourrait être couronné d'une place sur le podium final et d'un billet pour une participation à une compétition continentale. Rien que ça !

Coupe arabe Fifa-2025

Les Verts à pied d'œuvre au Caire

La sélection nationale A' de football se trouve depuis, hier lundi au Caire, où elle devra disputer deux matches amicaux face à l'Egypte, les 14 et 17 novembre au stade Al Salam, dans le cadre de la préparation de la Coupe arabe Fifa 2025 (1er-18 décembre au Qatar), a indiqué la Fédération algérienne (FAF), lundi sur son site officiel. La délégation algérienne a été chaleureusement accueillie par l'ambassadeur d'Algérie en Egypte, M.Mohamed Sofiane Berrah, a précisé la FAF. Le coach na-

tional Madjid Bougherra a retenu 27 joueurs, dont le meilleur buteur en activité de l'équipe nationale A, Islam Slimani (CFR Cluj/Roumanie) et le meneur de jeu de la JS Kabylie, Ryad Boudebouz. Ce dernier, âgé de 35 ans, signe son retour en sélection après sept ans d'absence. Le premier rendez-vous du champion arabe en titre face aux "Pharaons" locaux se jouera vendredi au stade Al-Salam au Caire (14h00), alors que le second test aura lieu lundi prochain au même stade (16h00). Pour rappel, la sélection

algérienne (tenante du titre) est qualifiée directement pour la phase finale de la prochaine Coupe arabe Fifa 2025. Au Qatar, la sélection algérienne jouera dans le groupe D aux côtés de l'Irak, ainsi que des vainqueurs des barrages Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan, prévus le 26 novembre. A l'issue de la phase de poules de la Coupe arabe, les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour la phase à élimination directe, qui comprendra des quarts de finale, demi-finales et finale.

Equipe Nationale

Farés Chaïbi forfait

Farés Chaïbi déclare forfait pour les 2 matches amicaux de l'EN face au Zimbabwe et l'Arabie Saoudite, respectivement les 13 et 18 novembre à Djeddah. Chaïbi, milieu offensif de l'Eintracht Francfort, a été victime d'une blessure musculaire au niveau de la cuisse, annonce la Fédération algérienne (FAF), lundi sur son site officiel. «Le forfait du milieu de terrain Farés Chaïbi est confirmé pour les deux matches amicaux face au Zimbabwe et l'Arabie saoudite. Le joueur souffre d'une blessure musculaire à la cuisse, contractée lors du dernier match de son club en Bundesliga», précise l'instance fédérale. Il s'agit de la deuxième défection chez les Verts, après le défenseur du Borussia Dortmund (Allemagne), Rami Bensebaini, qui souffre de douleurs lombaires. Le sélectionneur national Vladimir Petkovic a dévoilé jeudi une liste de 27 joueurs en vue des deux matches amicaux face au Zimbabwe et l'Arabie saoudite, marquée par la présence pour la première fois du jeune défenseur du Borussia Dortmund, Elias Benkara (18 ans) et du milieu de terrain Yacine Titraoui (SC Charleroi/ Belgique).



Equipe nationale

L'entraîneur des gardiens italien Guido Nanni en renfort

L'entraîneur des gardiens, l'Italien Guido Nanni, a renforcé le staff technique de l'équipe nationale de football, en prévision de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 18 janvier 2026), a annoncé lundi la Fédération algérienne (FAF) dans un communiqué. Nanni (57 ans), travaillera en collaboration avec l'autre entraîneur algérien des gardiens, Azzedine Berarma. Il entamera officiellement ses fonctions à l'occasion des deux rencontres amicales que les Verts disputeront face au Zimbabwe et à l'Arabie saoudite, respectivement les 13 et 18 novembre au stade du Roi Abdallah à Djeddah. Né à Rome, Guido Nanni, titulaire d'une licence UEFA B, compte une solide expérience. Il a notamment exercé son métier à l'AS Rome entre 2010 et 2016, aux côtés d'entraîneurs réputés tels que Luis Enrique, Claudio Ranieri, ou encore Luciano Spalletti. Il a également exercé à Pescara, Palerme ainsi qu'au club saoudien Al-Nassr FC durant la saison 2022-2023.



EN U17

Ghimouz convoque 12 joueurs évoluant en Europe

Le sélectionneur de l'EN U17, Amine Ghimouz, convoque 21 joueurs pour un stage de préparation au nouveau au Centre Technique Régional (CTR) de Tlemcen. Sur les 21 joueurs convoqués par Ghimouz pour ce stage entamé ce lundi, 12 éléments évoluent en Europe. «Ce regroupement qui débutera par une première séance d'entraînement en soirée, se poursuivra jusqu'au 18 novem-

bre. Il présente comme objectifs de renforcer la cohésion du groupe et d'améliorer le niveau collectif de l'équipe», précise la FAF, dans un communiqué publié sur son site officiel. C'est la première fois que les cadets effectuent un stage au CTR de Tlemcen, «une nouvelle infrastructure moderne dotée de tous les équipements nécessaires à la préparation et à la récupération des joueurs, offrant ainsi au staff technique des conditions

de travail optimales», conclut la FAF. La sélection algérienne des U17 prépare les éliminatoires zonales de la CAN 2026.

La liste des 21 joueurs convoqués :

Gardiens: Benmedjoub Nazim (PAC), Ammiche Yamil Nicolas (Valenciennes FC), Guemdani Ivan Scander (O.M.)

Joueurs de champ: Sadjji Ali (JSK), Youcef Achira Zakaria (ASO), Noubli Mahmoud (PAC), Djoudi Nazim (USMA),

Dahmas Ayoub (USMA), Bounoua Salah (JSS), Abed Yacine (PAC), Fakih Mustapha (PAC), Remdania Saïd (O.Marseille), Mekkaoui Ilyes (Volendam FC), Daaou Billel (Eintracht Francfort), Zidane Rayane Wassim (Bayer Leverkusen), Grini Ilyes Yanis (RC Lens), Benali Adam (Le Havre AC), Refsi Ilijan (Paris FC), Sarradij Khamis (Grenoble Foot38), Belkanichi Anas Souhaïl (FC Toulouse), Messaoud Yanis (AC Milan).

Comité paralympique africain

Sid Ahmed Elasri élu président de la région Afrique du Nord



L'Algérie a consolidé sa présence au sein des instances sportives africaines avec l'élection de Sid Ahmed Elasri, président de la Fédération algérienne handisport (FAH), à la tête de la région Afrique du Nord du Comité paralympique africain (CPA), à l'issue des travaux du congrès et des assemblées générale ordinaire et électorale de l'instance, tenus à Accra (Ghana) du 7 au 9 novembre. La FAH a qualifié lundi sur sa page officielle sur les réseaux sociaux cette élection d'"étape charnière qui confirme le retour de l'Algérie à sa place naturelle au sein de l'espace paralympique africain, en tant qu'acteur majeur et partenaire stratégique dans le développement du sport pour personnes en situation de handicap". Elle a souligné, en outre, que cette distinction "traduit la confiance accordée par les pays de la région à l'expérience et au leadership de l'Algérie, ainsi que son engagement dans la promotion d'une gouvernance sportive inclusive et solidaire à l'échelle africaine". La fédération a, par ailleurs, salué le "soutien politique et institutionnel" du ministère des Sports, qui "reflète la volonté de l'Etat algérien à renforcer la présence des compétences nationales au sein des instances africaines et internationales". Dans ses nouvelles fonctions, M. Elasri sera chargé de coordonner les activités entre les Comités paralympiques nationaux d'Afrique du Nord, de promouvoir les programmes régionaux de développement du sport paralympique et de représenter la région au sein des organes décisionnels du Comité paralympique africain. Créé en 1987, le CPA est l'organisme continental affilié au Comité international paralympique (IPC). Il regroupe une cinquantaine de Comités nationaux africains et oeuvre à la promotion du sport paralympique, la formation des cadres et l'intégration des athlètes africains dans les compétitions internationales, notamment les Jeux paralympiques. L'Afrique est divisée au sein du CPA en cinq zones géographiques (Nord, Ouest, Est, Centre et Sud), chacune disposant d'une présidence régionale chargée de coordonner les actions et de développer les politiques locales. L'élection de M. Elasri intervient dans un contexte de progression continue du handisport algérien, marquée par les performances remarquables des athlètes algériens aux Jeux paralympiques et aux compétitions africaines récentes. La Fédération algérienne handisport a réaffirmé, enfin, sa volonté de poursuivre la coopération avec le ministère des Sports ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires nationaux et internationaux, afin de "promouvoir le sport paralympique, défendre les intérêts des athlètes et consolider la présence de l'Algérie au sein des instances africaines de décision".

Greffe de cornée

Ce robot révolutionne la microchirurgie grâce à des gestes plus précis que la main

Capable de gestes encore plus précis que la main la plus expérimentée, un nouveau robot chirurgical facilite et sécurise les interventions oculaires complexes. On vous le présente.

C'était il y a quelques semaines seulement, au Centre hospitalo-universitaire Robert Debré de Reims (51) : le Pr Alexandre Denoyer, chirurgien ophtalmologue, a pratiqué la première greffe de cornée assistée par un robot de microchirurgie, baptisé Symani. Une intervention pionnière, dans laquelle ce robot innovant, utilisé dans moins de 30 établissements dans le monde, a parfaitement accompli sa mission : "Il réalise des sutures à la fois extrêmement précises car son amplitude de mouvement est largement supérieure à celle du poignet humain, et ultra-fines car il travaille avec des aiguilles dont le diamètre est de 10 microns (5 fois moins épais qu'un cheveu !), se réjouit le chirurgien ophtalmologue. La tension de ses "coutures" est parfaitement uniforme. Ainsi, le greffon est moins déformé, la greffe est plus durable et pour le patient, dont les suites opératoires restent identiques, c'est la promesse de récupérer une meilleure vision."

UN ROBOT DE MICROCHIRURGIE AUX COMPÉTENCES MULTIPLES

Symani, développé par la société italienne Medical MicroInstruments (MMI), est d'ores et déjà utilisé pour effectuer des sutures vasculaires et nerveuses, notamment en chirurgie lymphatique, ORL ou reconstructrice. "C'est la première fois qu'il est employé en ophtalmologie, discipline qui le soumet à des contraintes nouvelles : le tissu cornéen est plus épais, avec une élasticité et une dureté différentes, et sa précision doit être exemplaire car toute approximation retentit lourdement sur le pronostic de récupération visuelle", explique le Pr. Denoyer.

Le chirurgien s'est d'ailleurs entraîné pendant plus de 6 mois sur des cornées synthétiques ou animales avant d'opérer ce tout premier patient. Cette intervention inaugure une étude clinique encadrée, avec 9 autres patients, greffés dans les mois à venir puis suivis pendant 1 an. L'objectif est d'évaluer précisément les bénéfices de Symani, pour valider, à l'international, son utilisation dans cette indication.

VERS UNE NOUVELLE ÈRE CHIRURGICALE

Après le robot montpellierain Luca, équipé de deux bras télémanipulés par le chirurgien lors d'opérations de la rétine et du vitré, Symani, capable d'effectuer des sutures fiables, minutieuses et reproductibles, présente des atouts majeurs : pour amortir son coût, il pourrait être mutualisé entre différentes spécialités chirurgicales. En outre, il ouvre la voie à des interventions de télé-microchirurgie : un chirurgien formé à la manipulation du robot pourrait alors opérer un patient à distance. Principale lentille de l'œil souvent comparée à un hublot, la cornée peut être endommagée par un traumatisme, une infection grave (kératite), ou une déformation (kératocône), qui engendrent d'importants troubles de la vision.

L'AVC oculaire, un trouble méconnu qui peut coûter la vue

Une perte soudaine de la vision d'un œil, sans douleur, peut cacher une urgence méconnue : l'AVC oculaire. S'il n'est pas pris en charge rapidement, cet infarctus de la rétine peut entraîner une cécité irréversible...

Les personnes à risque (seniors, fumeurs, diabétiques, hypertendus...) doivent connaître les signes et se rendre immédiatement aux urgences.

Une prise en charge rapide peut parfois sauver la vue. La prévention reste votre meilleure alliée : un cœur en bonne santé, c'est aussi une rétine bien irriguée. L'AVC oculaire est une urgence médicale trop méconnue, susceptible de provoquer une cécité irréversible. Quels signes doivent alerter ? Réponse de la Dre Laurence Desjardins, ophtalmologiste et directrice scientifique de la Société Française d'Ophtalmologie.

DÉFINITION :

Qu'est-ce qu'un AVC oculaire ?

Un AVC oculaire se produit lorsqu'un caillot de sang bouche la circulation dans l'artère ou la veine qui irrigue la rétine, la fine membrane qui tapisse le fond de l'œil et capte les images. Privée d'oxygène, la rétine cesse de fonctionner correctement, ce qui provoque une baisse brutale de la vision, explique la Dre Desjardins.

ON DISTINGUE :

- **L'occlusion de l'artère centrale de la rétine (OACR).** C'est la forme la plus grave : elle provoque une perte totale et immédiate de la vision de l'œil concerné.

- **L'occlusion d'une branche de l'artère centrale (OVCR).** Elle entraîne une perte partielle du champ visuel, limitée à une zone précise.

- **Les occlusions veineuses.** « Elles provoquent souvent de petites hémorragies au niveau de la rétine, qui peuvent diffuser dans le vitré. Le patient voit alors comme des moucheron ou des papillons passer devant ses yeux : ce sont en réalité de minuscules dépôts de sang qui bougent avec l'œil », précise la Dre Desjardins. **Et d'ajouter :** « Il existe aussi des formes transitoires d'AVC oculaire : la vision peut disparaître quelques secondes avant de revenir. C'est ce qu'on appelle une cécité monoculaire transitoire (ou amaurose fugace) ». Ces épisodes doivent eux aussi alerter !

Perdre la vue, même de quelques secondes, peut indiquer un problème cardiaque et doit être pris au sérieux, car un caillot pourrait migrer vers le cerveau et provoquer un AVC cérébral !

UN AVC OCULAIRE EST-IL GRAVE ?

Oui, il s'agit d'une urgence médicale. « En cas d'occlusion de l'artère centrale, le risque de perte définitive de la vision est très élevé si la circulation n'est pas rétablie rapidement », prévient la Dre Desjardins. **Pour cause ?** Les cellules de la rétine sont extrêmement sensibles au manque d'oxygène. Une fois mortes, aucun traitement ne peut les régénérer. « Le temps joue contre vous : toute baisse brutale de la vision, même temporaire, doit amener à consulter immédiatement », insiste l'ophtalmologiste.

AVC DE L'ŒIL

Quels sont les symptômes d'alerte ?

L'AVC oculaire se manifeste souvent de façon soudaine et spectaculaire. Les si-

gnes principaux à surveiller sont :

- La perte brutale et indolore de la vision d'un seul œil (droite ou gauche), qui peut être particulièrement inquiétante.
- La sensation de voile noir, de brouillard ou de « rideau qui tombe » sur le champ visuel, qui peut durer quelques minutes ou persister.
- L'apparition de taches sombres qui semblent se déplacer, ou d'images légèrement déformées. « L'AVC oculaire ne fait pas mal, c'est ce qui trompe le plus souvent : on pense à une fatigue visuelle ou à un problème de lunettes. Pourtant, c'est parfois le seul signe avant-coureur d'un futur AVC cérébral », prévient la Dre Desjardins. Consulter rapidement permet de préserver la vision et de prévenir d'éventuelles complications !

QUELLES SONT LES CAUSES D'AVC OCULAIRE ?

La plupart du temps, l'AVC oculaire est lié à un trouble cardiovasculaire :

- L'hypertension artérielle, qui fragilise les vaisseaux sanguins.
- Le diabète et le cholestérol élevé, qui endommagent les vaisseaux.
- Les troubles de la coagulation, qui augmentent le risque d'occlusion.
- L'athérosclérose, qui provoque le durcissement et le rétrécissement des artères.
- Les troubles du rythme cardiaque, comme la fibrillation auriculaire, qui peut favoriser la formation de caillots. « Cela peut aussi être favorisé par un glaucome, qui augmente la pression intraoculaire, ou plus rarement par une radiothérapie locale au niveau de l'œil, qui fragilise les vaisseaux et peut provoquer des occlusions plusieurs années après », souligne la Dre Desjardins.

CERTAINS FACTEURS DE RISQUE AUGMENTENT LA PROBABILITÉ DE FAIRE UN AVC OCULAIRE :

- Le tabagisme,
- La sédentarité,
- Le stress chronique,
- Les traitements hormonaux,
- Et bien sûr, l'âge, surtout après 60 ans.

Dans des cas plus rares, l'origine peut être inflammatoire ou auto-immune, comme dans l'artérite à cellules géantes, qui touche principalement les personnes âgées et peut provoquer une occlusion brutale de la rétine.

QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION D'AVC OCULAIRE ?

Chaque minute compte. Plus le traitement est initié rapidement (idéalement dans les deux premières heures), plus les chances de récupérer la vue sont élevées.

Le bon réflexe : aller immédiatement aux urgences

« Il ne faut surtout pas attendre un rendez-vous chez le médecin généraliste ou l'ophtalmologiste. Rendez-vous directement aux urgences ou appelez le SAMU », conseille la Dre Desjardins.

Sur place, vous serez pris en charge par un ophtalmologiste pour le diagnostic, puis par un neurologue ou un cardiologue, si nécessaire. Plusieurs examens permettent de confirmer le diagnostic et d'en identifier la cause :

- Un fond d'œil pour visualiser les vaisseaux et les hémorragies.
- Une OCT, ou tomographie en cohé-

rence optique, pour analyser les structures de la rétine.

- Une angiographie rétinienne, pour localiser l'occlusion.
- Un bilan cardiaque et une échographie des carotides, afin d'en rechercher l'origine.
- Parfois, une IRM cérébrale est prescrite si on suspecte un lien avec un AVC du cerveau.

AVC DE L'ŒIL

Quels sont les traitements possibles ? La prise en charge d'un AVC oculaire dépend de la nature de l'occlusion, de son ancienneté et de l'état général du patient. Mais l'objectif est toujours le même : restaurer la circulation sanguine le plus vite possible.

Parmi les traitements possibles :

- Anticoagulants ou médicaments fluidifiants, utilisés pour dissoudre un caillot lorsqu'il est encore présent.
- Injections intraoculaires (anti-VEGF ou corticoïdes), pour réduire l'œdème et améliorer la circulation dans le cas d'occlusions veineuses.
- Baisse rapide de la pression intraoculaire, parfois obtenue par médicaments ou massage oculaire, pour rétablir le flux sanguin.

En cas d'artérite temporale, une corticothérapie urgente est indispensable pour protéger la vision de l'autre œil.

Le pronostic repose donc sur la rapidité d'intervention : plus le traitement est précoce, meilleures sont les chances de récupérer la vision.

Malheureusement, même avec un traitement adapté, des séquelles persistent parfois si l'intervention est trop tardive (plus de 90 minutes à 2h).

LA VUE PEUT-ELLE REVENIR APRÈS UN AVC OCULAIRE ?

Vous l'aurez compris, tout dépend du type d'occlusion et du temps écoulé avant la prise en charge.

Dans certains cas, la vision peut partiellement revenir, surtout si le flux sanguin est rétabli rapidement.

Mais si les cellules de la rétine ont été privées d'oxygène trop longtemps, la perte visuelle peut être définitive.

D'où l'importance d'un diagnostic rapide et d'une prévention rigoureuse pour éviter une récurrence !

COMMENT PRÉVENIR UN AVC OCULAIRE QUAND ON EST À RISQUE ?

Bonne nouvelle : une grande partie des AVC oculaires peut être prévenue grâce à une hygiène de vie adaptée et un suivi régulier.

- Contrôlez votre tension artérielle, votre glycémie et votre cholestérol pour limiter les risques cardiovasculaires.
- Arrêtez de fumer et modérez votre consommation d'alcool, deux facteurs qui fragilisent les vaisseaux.
- Bougez régulièrement : marche, natation, vélo... L'activité physique favorise une bonne circulation sanguine.
- Adoptez une alimentation équilibrée, riche en fibres, en légumes et en bons acides gras (oméga-3), pour protéger votre cœur et vos vaisseaux.
- Faites régulièrement vos examens de suivi, surtout après 50 ans. Ne ratez aucun examen de contrôle et surveillez vos antécédents familiaux cardiovasculaires.

Chine

Des mini-séries créées avec l'intelligence artificielle

Des dragons, des héros charismatiques et des intrigues larmoyantes: les épisodes de "L'étrange miroir des montagnes et des mers" ont tout d'une vraie série... sauf qu'ils ont été générés par intelligence artificielle (IA). Avec plus de 50 millions de vues en ligne, le succès de ce feuilleton s'inscrit dans un engouement plus large en Chine pour les séries courtes générés par IA. Mais le phénomène inquiète pour son impact négatif sur l'emploi et le respect des droits d'auteur.

Les épisodes courts des mini-séries (parfois moins de 30 secondes), adaptés aux smartphones, se prêtent bien à l'IA car les spectateurs remarquent moins facilement les imperfections visuelles sur petit écran, explique à l'AFP Chen Kun, le créateur de la série.

"Même si l'IA n'atteint pas encore la qualité de production du cinéma traditionnel, elle peut répondre aux besoins des mini-séries dans un premier temps", dit-il. Et le public chinois en redemande.

La mini-série "Le démon renard à neuf queues tombe amoureux de moi", aux visuels surréalistes et à l'intrigue illogique, a récemment fait un carton sur les réseaux sociaux.

"Si on regarde sans trop réfléchir, on peut ignorer certaines incohérences visuelles", confie une fan sous le pseudonyme de "Maman Tigre".

Pour sa série, M. Chen a eu recours à différents logiciels d'IA: ChatGPT (inaccessible en Chine sans VPN) pour le scénario,

Midjourney pour les images fixes, KlingAI pour les transformer en vidéo et Suno pour la bande-son. Seuls le montage et le doublage ont été réalisés par des humains.

L'IA "réduit considérablement le coût de production et accélère tout le processus", explique à l'AFP Odet Abadia, enseignante à l'école de cinéma Shanghai Vancouver, à Shanghai.

Lors d'un cours auquel l'AFP a assisté, la professeure enseignait à ses étudiants l'utilisation d'outils d'IA pour quasiment chaque étape de la création cinématographique.

Les élèves entraînent des instructions dans Dzine, une plateforme d'édition d'images par IA, qui génère en quelques secondes des images d'ours polaires et d'explorateurs pour un storyboard de documentaire animalier. "L'IA est une autre façon de raconter des histoires", explique la professeure. "On peut obtenir un effet +waouh+, des choses loufoques."

L'enseignante montre un assistant de production virtuel qu'elle a conçu à l'aide du logiciel Qwen, du géant technologique Alibaba. En quelques secondes, le logiciel génère un synopsis racontant l'histoire d'un photographe de mariage impliqué malgré lui dans un projet criminel.

Odet Abadia estime que ses étudiants doivent se préparer à un avenir où tous les métiers du cinéma et de la télévision nécessiteront l'usage de l'IA.

L'école continue malgré tout d'encourager les futurs cinéastes à "tourner avec des humains, des acteurs et du matériel, car

nous voulons soutenir l'industrie", assure-t-elle.

L'utilisation de l'IA par les studios était une pomme de discorde primordiale lors des grèves des scénaristes et des acteurs de Hollywood en 2023.

Le lancement de l'actrice virtuelle créée par IA Tilly Norwood cette année a également suscité une vive polémique.

"Quand l'IA a émergé, les professionnels du cinéma ont dit que c'était la fin pour nous... Les produits étaient si réalistes et si bon marché", confie Louis Liu, membre d'une équipe de tournage de mini-séries en prise de vues réelles.

Ce professionnel de 27 ans note que l'IA est déjà largement utilisé par les étudiants pour réaliser les premières images de leurs projets.

Chen Kun, lui, se montre optimiste quant à l'émergence de nouveaux métiers, et notamment de postes dédiés à la rédaction d'instructions pour les logiciels d'IA.

Les inquiétudes persistent néanmoins sur le respect des droits d'auteur car les modèles IA puisent massivement dans des œuvres existantes sans système de rémunération adapté. Le contenu généré par IA peut lui-même être plagié: M. Chen est engagé dans une procédure judiciaire visant une personne ayant utilisé sans autorisation des éléments de sa série sur les réseaux sociaux. Malgré l'assistance de l'IA, ces contenus proviennent "de notre propre imagination, qu'il s'agisse de l'apparence d'une personne ou d'un monstre", argumente-t-il.

Une montre adjudgée plus de 15 millions d'euros aux enchères

Une montre Patek Philippe, qui avait été en 2016 la montre-bracelet la plus chère jamais vendue aux enchères, a atteint un prix encore plus élevé ce week-end en Suisse, a annoncé dimanche la maison de ventes aux enchères Phillips. La montre est partie pour 14.190.000 francs suisses (17,6 millions de dollars ou 15,2 millions d'euros). Il y a neuf ans, elle avait été vendue pour 11 millions de francs suisses (11,8 millions d'euros). La montre Patek Philippe Perpetual Calendar référence 1518, fabriquée en 1943, est l'un des quatre seuls exemplaires connus à avoir été produits en acier inoxydable, une rareté qui la rend plus recherchée que celles fabriquées en or. Son record de 2016 pour la montre-bracelet la plus chère avait été battu en 2017 lors de la vente de la Rolex Daytona de l'acteur hollywoodien Paul Newman, pour 17,8 millions de dollars (15,4 millions d'euros). Une Pa-

tek Philippe Grandmaster Chime avait ensuite été vendue en 2019 pour 31 millions de dollars (26,8 millions d'euros). La vente de la référence 1518 en acier inoxydable ce week-end l'a réaffirmée comme "l'une des montres-bracelets les plus importantes de l'histoire", selon les commissaires-priseurs. La maison Phillips a indiqué que la vente a duré un peu moins de neuf minutes et demie, attirant cinq enchérisseurs. La montre a finalement été adjudgée à un enchérisseur par téléphone. Plusieurs collectionneurs, marchands et horlogers de renom étaient présents dans la salle de l'hôtel Président à Genève (Suisse) pour assister à la vente. Selon Phillips, la montre 1518 est le genre de pièce qui, une fois acquise, permet à un connaisseur "d'avoir le sentiment d'avoir atteint le summum de la collection". Lancé en 1941, il s'agissait du premier chronographe à calendrier perpétuel produit en série au monde. Pa-

tek Philippe a produit environ 280 montres référence 1518, la plupart avec un boîtier en or jaune, et environ un cinquième avec un boîtier en or rose. Seuls quatre exemplaires en acier inoxydable sont connus, et cette montre est le premier des quatre à avoir été produit. La raison pour laquelle Patek Philippe les a fabriquées reste un mystère.

Les commissaires-priseurs ont décrit le modèle comme "une montre au statut quasi mythique, représentant la convergence ultime de l'importance historique, de la maîtrise du design, de l'innovation mécanique et de la rareté". Au cours de cette vente aux enchères de deux jours, la vente de 207 lots a rapporté plus de 66,8 millions de francs suisses (71,7 millions d'euros), ce qui constitue, selon Phillips, le montant total le plus élevé jamais atteint pour une vente aux enchères de montres. Quelque 1.886 enchérisseurs inscrits, répartis dans 72 pays, y ont participé.

SOCIÉTÉ | 13

Isère

Un homme avoue avoir tué une mamie de 81 ans... Pour 350 euros

Un homme a été mis en examen pour « homicide volontaire sur personne vulnérable » après avoir avoué avoir tué une octogénaire à Voiron, en Isère, pour quelques centaines d'euros, a indiqué vendredi le parquet de Grenoble.

Le 28 octobre, la victime, âgée de 81 ans, avait été retrouvée poignardée dans son appartement par une amie qui lui rendait visite. Cette femme, morte deux jours plus tôt, était « très fragile », mesurait 1,46 m et pesait 33 kg, a indiqué le procureur de Grenoble, Etienne Manteaux. Sans enfant, elle vivait seule dans son appartement, dont elle était locataire, recevait peu de visites et n'avait « pas de somme conséquente sur son compte bancaire », a-t-il ajouté. Le partenaire de la personne qui avait retrouvé l'octogénaire chez elle, un homme de 48 ans, sans emploi et sans domicile fixe, a été placé en garde à vue mercredi, a déclaré Etienne Manteaux. Il a reconnu avoir porté à sa victime les onze coups de couteau, dont quatre mortels selon l'autopsie, principalement sur le thorax et l'abdomen. Puis il a utilisé la carte bancaire de l'octogénaire pour payer « quelques denrées, réserver un train et une chambre d'hôtel » pour lui et son amie. « Tout laisse penser que cette dernière n'était pas informée des faits », a détaillé le parquet. Le montant avoisinerait « 350 euros ».

Paris

Cinq Rolex en or d'une valeur de 100.000 euros dérobées dans une bijouterie

Cinq Rolex dérobées pour 100.000 euros de préjudice. C'est le bilan du braquage de la bijouterie Passy, dans 16e arrondissement de Paris, samedi matin, révélé par Le Parisien. Le braqueur, armé d'un couteau, est rentré dans la boutique à 10h30, a dérobé les montres puis s'est enfui à pied.

Les images de vidéosurveillance consultées par la police ont permis d'établir que le braqueur, qui a agi seul, a emprunté le métro. Les forces de l'ordre ont réussi à reconstituer une partie de son trajet mais ont finalement perdu sa trace. L'enquête a été confiée au premier district de police judiciaire. Le voleur est toujours en fuite.

Afrique du Sud

Un éléphant aide à pousser une jeep embourbée



Une scène insolite a été filmée le 29 septembre en Afrique du Sud, lorsqu'un éléphant de 35 ans nommé Chova a aidé à dégager une jeep coincée dans la boue. À l'aide de sa trompe, le géant bienveillant a poussé le véhicule, sous les yeux émerveillés des guides et des touristes présents lors du safari.

Le café le plus cher du monde vient de Dubaï, et coûte près de 1000 euros la tasse

Un établissement luxueux de Dubaï vient de battre un record mondial en proposant la tasse de café la plus chère au monde, vendue autour de 1000 euros (3600 dirhams émiratis) la tasse. Ce café unique, nommé "Nido 7 Geisha", est élaboré à partir de grains panaméens issus de la plantation Hacienda La Esmeralda, située près du volcan Barú au Panama. Ces grains ont été achetés lors d'une vente aux enchères, où 20 kilos ont été cédés pour environ 604.000 dollars.

Le café a d'ailleurs obtenu une note record de 98 sur 100 au concours "Best of Panama", référence mondiale en matière de café de spécialité. Le Geisha panaméen est reconnu comme étant le café le plus cher du monde, avec certains lots atteignant des prix dépassant les 9000 euros le kilo lors de ventes aux enchères internationales. Selon Serkan Sagsöz, cofondateur de l'établissement Julith à Dubaï, où ce café est servi, le prix se justifie par la qualité de la boisson. Le café est décrit comme "du miel, délicat et doux, aux notes florales, blanches comme le jasmin, avec des saveurs d'agrumes comme l'orange et la bergamote, et un soupçon d'abricot et de pêche". Au total, le patron prévoit d'écouler 400 tasses.



2

10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Les règles d'or d'un Noël parfait
16h00 La recette d'un Noël parfait
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
20h50 Petits plats en équilibre
21h10 S.W.A.T.
21h55 S.W.A.T.
22h50 S.W.A.T.
23h35 S.W.A.T.
01h20 Tirage de l'EuroMillions
01h25 Programmes de la nuit



3

05h57 Le cercle
06h43 En aparté
07h16 Late Football Club
08h18 Croquette, le chat merveilleux
09h43 Sonic 3, le film
11h31 Souvenirs - le fabuleux voyage de Seb et Sofyan
12h01 La boîte à questions
12h06 En aparté
12h39 Clique
13h33 Le Seigneur des anneaux : La guerre des Rohirrim
15h43 Mickey 17
17h56 Super plan
18h38 La boîte à questions
18h43 Têtâtête(s)
18h58 En aparté
19h34 Clique
20h34 En aparté
21h09 Ferrari, Tsamere, Leca-plain : La Tournée du Trio
23h08 Le sens de l'humour
00h21 Jouer avec le feu
02h16 Shoshana



06h30 Incroyables transformations
07h25 Incroyables transformations
08h30 Ça peut vous arriver
10h00 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h25 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Insaisissables 2
23h20 Insaisissables
00h05 Les incroyables talents sont éternels
00h45 Les incroyables talents de la musique

12h50 Le meilleur des Maternelles XXL
12h55 Journal Météo Climat
13h00 Journal 13h00
13h40 Journal Météo Climat
13h45 La p'tite librairie
13h55 Ça commence aujourd'hui
15h05 Ça commence aujourd'hui
16h06 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
16h56 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h55 Affaire conclue : la vie des objets
18h05 Tout le monde a son mot à dire
18h40 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal 20h00
21h03 100 % logique : entraînez-vous !
21h10 Désenchantées
22h00 Désenchantées
22h55 Justice en France
00h00 Au cœur du phoque
01h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
12h05 Outremer.l'info
12h15 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
12h55 Météo à la carte
13h55 Météo à la carte (la suite)
14h20 Candice Renoir
15h20 Candice Renoir
16h20 Candice Renoir
17h20 La p'tite librairie
17h24 Fraternité générale
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
19h00 Dans le rétro
19h10 Hors la ville
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Tout le sport
20h20 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
21h10 Des racines et des ailes
23h00 Chroniques d'en haut
00h25 Le pitch cinéma
00h30 Ici Azor
00h50 Dans la boue
01h10 My Own Landscapes
10h10 Okavango, le fleuve-vie
10h50 Okavango : Le fleuve des rêves
11h35 Au fil des Andes
12h30 Les maîtres des abeilles
13h00 Suède : rock'n'roll et voitures américaines
13h35 Le choix nous appartient
15h50 La beauté sauvage des Balkans
16h35 Aventures brésiliennes
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
21h00 Simple comme Sylvain
22h45 "La case de l'oncle Tom", du héros au traître
23h40 La vie de Hawa
00h45 Tracks East
01h20 Naked
02h15 Naked
03h05 Naked

TÉLÉVISION

15



21h10

SIMPLE COMME SYLVAIN



Sophia, professeure de philosophie à l'université, se retrouve à un tournant inattendu de sa vie. Lors d'un dîner en compagnie de son compagnon Xavier, elle apprend qu'il doit se rendre à un congrès la semaine suivante, la laissant seule dans leur maison de vacances, en cours de restauration par un charpentier. En se rendant sur place, Sophia fait la connaissance de Sylvain, un homme simple et direct, dont l'authenticité contraste fortement avec le monde intellectuel qu'elle fréquente habituellement.

Acteur: Magalie Lépine Blondeau (Sophia), Pierre-Yves Cardinal (Sylvain Tanguay), Francis-William Rhéaume (Xavier), Monia Chokri (Françoise)

2

21h10

DÉSENCHANTÉES



La disparition de Sarah Leroy, quinze ans, a bouleversé la petite bourgade de Bouville-sur-Mer et ému la France entière. Un coupable fut vite arrêté. Pourtant, dans chaque foyer, chaque bistrot, on continuait à élaborer des hypothèses. Ce qui est vraiment arrivé, personne ne l'a jamais su. Vingt-cinq ans plus tard, Fanny, journaliste, revient sur les lieux de ce drame qui a marqué sa jeunesse. Et c'est tout un passé qui resurgit.

Acteur: Constance Labbé (Angélique Courtin), Marie Denard (Fanny Courtin), Elodie Frenck (Iris Chevalier), Fleur Geffrier (Morgane Richard), Marc Ruchmann (Eric Chevalier)
Réalisateur: David Hourrègue



21h24

S.W.A.T. *2017



Daniel "Hondo" Harrelson (Shemar Moore), un lieutenant du S.W.A.T. de Los Angeles, se retrouve à la tête d'une unité d'élite de la police, confrontée à la violence et au crime rampant dans les quartiers difficiles de la ville où il a grandi. Hondo, respecté par ses hommes, doit jongler avec des dilemmes moraux, partagé entre sa loyauté envers ses collègues et ses racines dans la communauté.

Acteur: Shemar Moore (Daniel "Hondo" Harrelson), David Lim (Victor Tan), Patrick St. Esprit (Robert "Bob" Hicks), Anna Enger Ritch (Zoe Powell), Niko Papaj (Miguel Alfaro).

Réalisateur: Ramaa Mosley
Scénariste: John Amato, Jamil Akim O'Quinn



ORAN

31 | 18

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h34
17h59
54%
11 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

25-12

24-08

24-10

28-12

32-17

27-17

Martyrs palestiniens à Ghaza

Moins d'un tiers des corps identifiés

Moins d'un tiers des corps de martyrs palestiniens remis par l'occupation sioniste aux autorités sanitaires de la bande de Ghaza par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont été identifiés, indique un communiqué des autorités palestiniennes. Selon la même source, 315 corps de martyrs palestiniens ont été restitués dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'occupation sioniste. Pour le moment, seuls 91 corps ont été identifiés. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 69.179 martyrs et 170.693 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué lundi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Egypte

Début des élections législatives

Les Egyptiens ont commencé à voter lundi pour renouveler l'Assemblée nationale dans le cadre d'un processus électoral qui comprend deux calendriers, rapportent les médias. Sur les 596 sièges de la chambre basse, 568 sont en lice pour ce scrutin qui se poursuivra mardi, les titulaires des 28 restants étant directement désignés par le président Abdel Fattah al-Sissi. Le processus électoral comprend deux calendriers, selon les gouvernorats. Certains, dont Guizeh, Louxor et Alexandrie, voteront lundi et mardi et d'autres, dont Le Caire, les 24 et 25 novembre. Les résultats finaux de ce scrutin sont attendus le 25 décembre. Ces législatives interviennent après les élections de la chambre haute, remportées par la coalition au pouvoir «Liste nationale pour l'Egypte», qui regroupe 12 formations politiques, dont le parti majoritaire «Mostaqbal Watan» (Avenir de la Nation).

Liban

Hannibal, le fils Mouammar Kadhafi, libéré



Le fils de Mouammar Kadhafi, Hannibal, a été libéré après une détention de près de dix ans au Liban, a annoncé lundi son avocat. "On est parti, il est libre", a déclaré l'avocat Laurent Bayon, qui avait annoncé plus tôt que la caution de son client, d'un montant de près de 900 000 dollars américains, avait été versée à la justice libanaise. Hannibal Kadhafi, qui a eu des démêlés judiciaires en France et en Suisse dans les années 2000, avait fui en Syrie pour rejoindre son épouse, une mannequin libanaise, avant d'être arrêté au Liban. Les autorités libanaises, qui avaient arrêté Hannibal Kadhafi en 2015, l'accusaient d'avoir dissimulé des informations sur la disparition du dirigeant chiite libanais Moussa Sadr en Libye en 1978, dont ils imputent la responsabilité à son père.

Mali

L'exode silencieux des habitants de Léré

Devant le poste frontalier de Fassala, sur cette terre désertique qui sépare le Mali de la Mauritanie, quelques dizaines de personnes attendent, assises dans le sable à l'ombre d'un mur ocre. Ils fuient le blocus imposé sur leur ville de Léré par les jihadistes du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), affilié à Al-Qaïda. A cette heure de l'après-midi, le soleil est brûlant. Fatima, une mère touarègue vêtue d'une tunique aux couleurs vives, serre contre elle sa dernière-née. Dans ses bras, l'enfant observe ce paysage inconnu de ses grands yeux noirs avant d'éclater en sanglots. Fatima reste indifférente. Elle attend que l'enfant se calme. Bientôt, ce sera son tour. Elle passera devant l'agent et sera accueillie comme réfugiée sur le territoire mauritanien. Au revoir le Mali. Au revoir la guerre. "On nous a dit qu'il fallait quitter la ville. Il n'y avait plus rien à manger. Alors nous sommes partis", dit-elle d'un ton calme, les yeux perdus vers un horizon introuvable. La situation était intenable. Depuis deux semaines, le JNIM a imposé un blocus de la localité de Léré, dans le centre du Mali, à un peu plus de soixantaine kilomètres de là. Ils seraient déjà entre 2.000 et 3.000 à avoir franchi la frontière mauritanienne pour se mettre à l'abri, selon l'Agence des Nations unies pour les réfugiés. "Il s'agit du plus important afflux de réfugiés maliens depuis fin 2023", explique Norik Soubrier, expert terrain pour la branche humanitaire de l'Union européenne.



Un plan de contingence a été déclenché avec des priorités identifiées: eau, nourriture, abris et soins de santé. Sur tout le territoire malien, les blocus jihadistes se multiplient depuis septembre. Cette stratégie d'étranglement de l'économie se fait sentir jusqu'à la capitale Bamako qui fait face à une pénurie de carburant. Près de la zone d'enregistrement, une femme amène un bidon d'eau. Quelques hommes remplissent des cruches métalliques et portent à leurs lèvres le liquide précieux. Un baume pour leur gorge sèche. Les corps, hâlés par le soleil et lourds de poussière,

sont fatigués, après plusieurs jours de marche. Beaucoup se sont déplacés avec toute leur famille. Certains ont apporté leurs maigres ressources: un âne, quelques chèvres, un cheval. La plupart de ces hommes sont bergers. Ils ont laissé derrière eux une partie de leur bétail. A l'ombre d'un acacia, un groupe d'hommes discutent. L'un d'entre eux tient dans sa main un téléphone portable. Le réseau est mauvais et les nouvelles ne sont pas bonnes. "Les jihadistes nous ont fixé un ultimatum de 24 heures pour partir. Nous avons quitté parce que nous avons eu peur.

Soudan

Le monde doit agir «maintenant» face aux «atrocités» commises à El-Fasher

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a exhorté lundi la communauté internationale à agir «maintenant» pour mettre fin aux «terribles atrocités» commises à El-Fasher, au Soudan, et ne pas attendre que la situation dégénère en «génocide». «Il est clair que des atrocités sont commises en ce moment même», a déclaré Volker Türk à la presse, soulignant que le siège d'El-Fasher avait déjà constitué en lui-même «une atrocité». Il a ajouté que «la population était assiégée et opprimée, dans des conditions épouvantables, sans nourriture, presque sans eau». «Nous avons des témoignages de personnes contraintes de manger des aliments pour animaux, par exemple des coques d'arachide», a-t-il affirmé. Les Forces de soutien rapide (FSR), en guerre contre l'armée depuis avril 2023, ont pris le contrôle d'El-Fasher, dernier bastion militaire du Darfour occidental, le 26 octobre. Depuis la prise de la ville après un siège éprouvant de 18 mois, l'ONU et les organisations de défense des droits humains ont signalé de nombreuses exactions, notamment des exécutions et des enlèvements à caractère ethnique. Alors que la fami-



ne a été déclarée dans certaines régions, M. Türk a décrit la situation alimentaire comme étant encore «désespérée». «Des enfants meurent de faim», a-t-il insisté. Depuis la prise de la ville par les FSR, le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme a déclaré que son bureau avait reçu des «preuves crédibles de massacres, selon lesquelles des personnes tentant de fuir cette situation horrible sont prises pour cible». Interrogé sur la possibilité d'un génocide en cours, M. Türk a souligné que «c'est aux autorités compétentes de

déterminer si les faits constituent ou non un génocide». Mais, a-t-il précisé, «nous ne devons pas attendre. Nous devons agir maintenant, alors que ces atrocités horribles sont commises en ce moment même». «J'espère que la communauté internationale va enfin prendre conscience de la gravité de la situation», a-t-il ajouté, répétant craindre fortement que les atrocités commises à El-Fasher ne se reproduisent au Kordofan, région pétrolière du Soudan, où selon lui «les signes avant-coureurs sont extrêmement préoccupants».